

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité – Travail – Progrès

MINISTERE DES FINANCES

**DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE ET ECONOMIQUE
PLURIANNUELLE DPBEP 2023-2025 (révisé)**

Juillet 2022

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES	6
INTRODUCTION	7
CHAPITRE I : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL	9
1.1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL	9
1.2. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE REGIONAL	10
1.3. COURS DES MATIERES PREMIERES ET PRIX	10
CHAPITRE II : EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE NATIONALE RECENTE SUR LA PERIODE 2017-2021	12
2.1. CROISSANCE ECONOMIQUE ET INFLATION	13
2.1.1. <i>Croissance économique</i>	13
2.1.2. <i>Inflation</i>	16
2.2. FINANCES PUBLIQUES	17
2.2.1. <i>Évolution des recettes du budget hors exonérations</i>	18
2.2.2. <i>Évolution des dépenses du budget hors exonérations</i>	19
2.3. ÉCHANGES EXTERIEURS	20
2.4. SITUATION MONETAIRE	21
2.5. SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE	22
2.5.1. <i>Encours de la dette publique</i>	22
2.5.2. <i>Évolution de la dette extérieure de 2017 à 2021</i>	22
2.5.3. <i>Évolution de la dette intérieure de 2017 à 2021</i>	23
2.6. CRITERES DE CONVERGENCE DE L'UEMOA	23
CHAPITRE III : CONJONCTURE ECONOMIQUE ET FINANCIERE POUR L'ANNEE 2022	24
3.1. CROISSANCE ECONOMIQUE ET INFLATION	24
3.2. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	25
3.3. BALANCE DES PAIEMENTS	27
3.4. SITUATION MONETAIRE	27
CHAPITRE IV : PERSPECTIVES DU CADRAGE MACROECONOMIQUE ET BUDGETAIRE 2023-2025	28
4.1. DIAGNOSTIC MACROECONOMIQUE	28
4.2. ORIENTATIONS DES POLITIQUES MACROECONOMIQUES ET BUDGETAIRES	29
4.2.1. <i>Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2022-2026</i>	29
4.2.2. <i>Orientations budgétaires</i>	30
4.3. PRINCIPALES HYPOTHESES DE PROJECTION	34
4.4. COMPOSITION SECTORIELLE DU PIB	36
4.4.1. <i>Croissance économique et inflation</i>	36
4.4.2. <i>Finances publiques</i>	38
4.5. SECTEUR EXTERIEUR	43

4.6.	SECTEUR MONETAIRE.....	44
4.7.	STRATEGIE D'ENDETTEMENT	44
4.8.	DETERMINATION DES ENVELOPPES SECTORIELLES	45
4.8.1.	<i>Projection des ressources du budget général de l'État</i>	45
4.8.2.	<i>Projection des dépenses</i>	50
4.9.	OBJECTIFS EN MATIERE DE FINANCES PUBLIQUES	52
4.10.	SITUATION FINANCIERE DES ORGANISMES PUBLICS	53
4.10.1.	<i>Situation des collectivités territoriales</i>	53
4.10.2.	<i>Situation des établissements publics de l'Etat</i>	54
4.10.3.	<i>Situation des organismes de protection sociale</i>	56
CHAPITRE V : ANALYSE DES RISQUES BUDGETAIRES		57
5.1.	LES RISQUES SUR LE SECTEUR REEL.....	57
5.1.1.	<i>Les risques potentiels</i>	57
5.1.2.	<i>Mesures d'atténuation</i>	58
5.2.	LES RISQUES SUR LA DETTE PUBLIQUE	58
5.2.1.	<i>Risques potentiels</i>	58
5.2.2.	<i>Les mesures d'atténuation</i>	59
CONCLUSION		60
ANNEXE		63
ANNEXE 1 : CROISSANCE SECTORIELLE DU PIB (EN % SAUF INDICATION CONTRAIRE)		64
ANNEXE 2 : PRODUIT INTERIEUR BRUT, VENTILATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE		65
ANNEXE 3 : EVOLUTION DES CRITERES DE CONVERGENCE DE L'UEMOA *DE 2022 A 2025.....		66

SIGLES ET ABREVIATIONS

CNPC:	China National Petroleum Corporation
COMINAK :	Compagnie Minière d'AKOUTA
DGB :	Direction Générale du Budget
DGI :	Direction Générale des Impôts
DGOF/R :	Direction Générale des Opérations Financières et des Réformes
DPBEP :	Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle
DRF :	Direction des Réformes Financières
EPA :	Etablissement Public à caractère Administratif
FMI :	Fonds Monétaire International
I3N :	Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens
IDE :	Investissements Directs Etrangers
INHPC :	Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation
MCA:	Millennium Challenge Account
MCC:	Millennium Challenge Corporation
MF :	Ministère des Finances
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PDES :	Plan de Développement Économique et Social
PEF :	Programme Économique et Financier
PIB :	Produits Intérieur Brut
SORAZ :	Société de Raffinage de Zinder
TIPP :	Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA :	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
USD :	United States Dollar
WAPCo	West African Gas Pipeline Company

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution sectorielle du taux de croissance réelle du PIB entre 2017 et 2021 (en %)	15
Tableau 2 : Évolution, selon les composantes de la demande, du taux de croissance réelle du PIB entre 2017 et 2021 (en %)	16
Tableau 3 : Évolution des recettes publiques en milliards de FCFA entre 2017 et 2021	19
Tableau 4 : Évolution des dépenses publiques entre 2017 et 2021 (en milliards de FCFA)	20
Tableau 5 : Évolution des critères de convergence de l'UEMOA entre 2017 et 2021	23
Tableau 6 : Évolution des grandes masses du budget (hors exonérations), en milliards de FCFA	26
Tableau 7 : Principales hypothèses quantifiées du scénario de base	36
Tableau 8 : Tableau des opérations financières de l'État (mds FCFA)	41
Tableau 9 : Critères de convergence de la zone UEMOA	43
Tableau 10 : Évolution des prévisions des ressources du budget général de l'État sur la période 2022-2025 (en milliards de F CFA)	46
Tableau 11 : détail des rubriques des recettes internes (en milliards de FCFA) de 2022 à 2025	48
Tableau 12 : Les projections des ressources extérieures 2023-2025 (en milliards de FCFA)	50
Tableau 13 : Prévisions des dépenses budgétaires entre 2023 et 2025 en FCFA	50
Tableau 14: Prévisions des recettes et des dépenses des EPA en 2022	55

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Évolution du taux de croissance réelle de l'économie mondiale.....	9
Graphique 2 : Taux de croissance du PIB réel sur la période 2017-2021	17
Graphique 3 : Évolution de la croissance du PIB par secteur.....	38
Graphique 4 : Évolution des ressources du budget de 2022 à 2025	46
Graphique 5 : Evolution des ressources internes et externes de 2022 à 2025 (en milliards de FCFA)	47
Graphique 6 : Répartition de la masse salariale 2023 par secteur	51
Graphique 7 : Évolution de la situation financière des EPA sur la période 2019-2021 (en mds de FCFA)	55
Graphique 8 : Produits et Charges de la CNSS de 2019 à 2021.....	56

INTRODUCTION

La loi organique 2012-09 du 26 mars 2012, relative aux lois de finances, prévoit de faire accompagner le projet de loi de finances de l'année d'un certain nombre de documents dont celui de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle (DPBEP). Le DPBEP est un outil de cadrage macroéconomique, budgétaire et financier pluriannuel qui vise le renforcement de la discipline macro-budgétaire en définissant une trajectoire des finances publiques en lien avec le Programme de renaissance acte III et les critères de convergence de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). En effet, aux termes des dispositions des articles 52 et 57 de la LOLF 2012, le projet de loi de finances de l'année est élaboré en référence au DPBEP couvrant une période minimale de trois (03) ans. Le DPBEP doit servir également de base pour le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ces dispositions que le DPBEP 2023-2025 est élaboré, il vise à projeter, d'une part les perspectives de mobilisation des ressources sur une période triennale et, d'autre part, à affecter ces ressources aux Ministères et Institutions pour la mise en œuvre des programmes budgétaires.

Le DPBEP constitue également un instrument d'encadrement de la préparation du budget annuel pour permettre une utilisation optimale des ressources conformément aux priorités du Gouvernement.

Il accompagne la loi de finances de l'année n+1 et est élaboré en application des dispositions de l'article 46 de la Loi organique n°2012-09 du 26 mars 2012 relative aux lois de finances.

Le DPBEP 2023-2025 est élaboré conformément aux exigences de cette Loi Organique. Comme indiqué, ce document tient compte des orientations du Programme de Renaissance Acte III, telles que définies dans la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement, des résultats de la mise en œuvre du PDES 2017-2021 ainsi que du Programme Économique et Financier (2021-2024). Il tient également compte de l'environnement macroéconomique international, régional et national, mais aussi des contraintes sécuritaire, climatique et de l'impact de la pandémie de la Covid-19 .

Ce faisant, le DPBEP constitue le document support pour l'organisation et la tenue du débat d'orientations budgétaires à l'Assemblée Nationale. Ce débat participe au renforcement des pouvoirs de contrôle de l'institution parlementaire afin d'améliorer l'information de cette dernière sur l'évolution des finances publiques à moyen terme.

À cette occasion, le Gouvernement présentera le DPBEP 2023-2025 et la cartographie des programmes issus des Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) préparés par les Ministères et les Institutions.

Ces documents offrent aux parlementaires une première estimation de l'évolution de la situation budgétaire en amont de la discussion sur le projet de loi de finances de l'année 2023.

Ainsi, le DPBEP présente successivement :

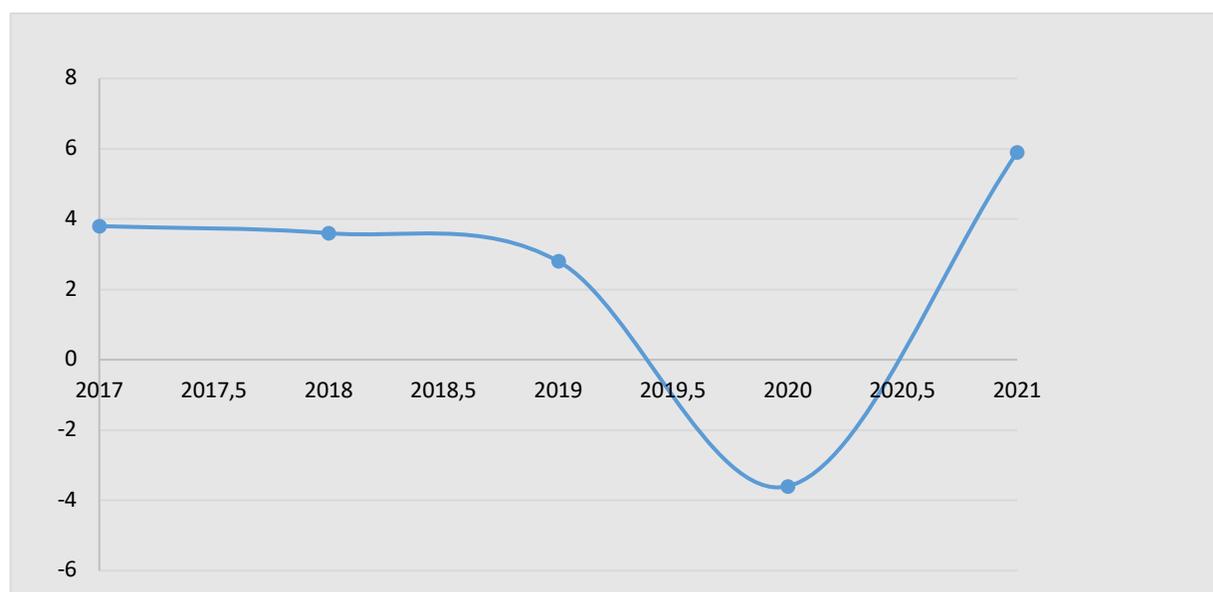
- ✓ l'environnement économique international ;
- ✓ l'évolution de la situation économique et financière nationale récente sur la période 2017-2021 ;
- ✓ la conjoncture économique et financière pour l'année 2022 ;
- ✓ les perspectives du cadrage macroéconomique et budgétaire 2023-2025 ;
- ✓ l'analyse des risques budgétaires.

CHAPITRE I : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

1.1. Environnement économique international

Selon les *Perspectives de l'Économie Mondiale (PEM)*, publiées par le FMI en janvier 2022, la progression de l'activité économique mondiale a été très modeste sur la période 2017-2021. En termes réels, le rythme de l'activité économique mondiale s'est établi à 2,6% en moyenne. Ce taux cache des disparités suivant les années. Ainsi, l'évolution du PIB réel mondial a notamment été marquée, à partir de 2019, par les effets négatifs des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, par la pandémie de la Covid-19, avec ses importantes perturbations dans les chaînes d'approvisionnement. Aussi, en variations annuelles, la croissance économique mondiale était à 3,8% en 2017, puis 3,6% en 2018, avant de ralentir à 2,8% en 2019 et à 3,1% en 2020, puis rebondir à 5,9% en 2021, en lien avec une reprise progressive de l'activité.

Graphique 1: Évolution du taux de croissance réelle de l'économie mondiale



Source : FMI (WEO 2017-2021)

Sur fond d'un nouveau variant de Covid-19, Omicron, ayant conduit les pays à restreindre à nouveau les déplacements, l'économie mondiale aborde l'année 2022 dans une position plus faible que prévu. Ainsi, selon les PEM de janvier 2022, la croissance mondiale devrait connaître un ralentissement certes en 2022 et 2023, dans un contexte marqué par le fléchissement du redémarrage de la

consommation et des investissements et par le retrait des mesures de soutien macroéconomique et les conséquences de la guerre en Ukraine. Dans ce contexte, le taux de croissance de l'activité économique mondiale s'établirait à 4,4% en 2022 et 3,8% en 2023, après 5,9 % en 2021. Le ralentissement serait principalement imputable aux deux (02) grandes économies mondiales et affecterait la demande dans les pays émergents et ceux en développement.

1.2. Environnement économique régional

Au plan régional la croissance moyenne annuelle de la CEDEAO est de 2,2% sur la période 2017-2020 imputable à la performance des économies de la zone UEMOA malgré la faible performance de l'économie nigériane (0,2% en moyenne) en lien principalement avec la baisse des cours des produits de base (pétrole brut, uranium, etc.) et la pandémie de la Covid-19 . En 2021, le taux de croissance est estimé à 3,5% imputable à la reprise de l'activité économique, l'amélioration des cours des matières premières, etc.

Dans l'espace UEMOA, le taux de croissance de l'activité économique s'est établi à 5,2% sur la période 2017-2020, soutenue par la performance des secteurs secondaire et tertiaire dans un contexte de maîtrise de l'inflation et les effets pervers de la crise sanitaire. Il est estimé à 6,1% en 2021 avec la reprise de l'activité économique.

1.3. Cours des matières premières et prix

Les analyses d'approvisionnement montrent une tendance globalement à la hausse depuis le troisième trimestre de 2021 malgré la persistance des contraintes. Les prix des produits de base sont en hausse, respectivement, de 73,6% et 20,5%, en glissement annuel (janvier 2022 par rapport à janvier 2021).

Pour le cours du pétrole, la hausse moyenne a été de 16% entre 2017 et 2021, passant de 52,8 \$ US/baril en 2017 à 70 \$ US/baril en 2021. Par ailleurs, selon le FMI, le cours du pétrole augmenterait d'environ 11,9% en 2022, puis de 7,8% en 2023, lorsque les déséquilibres entre l'offre et la demande s'atténueront davantage. Ainsi, le cours moyen du pétrole s'afficherait à 73,31 \$ US/baril en 2022, puis à 71,29 \$ US/baril en 2023 après s'être établi à 69,07 \$.US/baril en 2021. Les facteurs de hausse restent les mêmes depuis plusieurs mois, à savoir la combinaison d'une demande pétrolière en plein essor, d'une offre limitée et d'une diminution des stocks auxquels il faut rajouter une composante géopolitique forte

(la crise ukrainienne) et l'augmentation des épisodes de froid intense aux Etats-Unis impliquant un resserrement croissant de l'offre et une forte demande.

Sur la période 2017-2021, le cours de l'or a maintenu une tendance à la hausse avec une progression moyenne de 8,0%. Cette tendance est surtout marquée en 2019 (+8,7%) et 2020 (+27,2%), sous les effets de la pandémie de la Covid-19. Ainsi, le cours de l'or s'est affiché, selon la Banque mondiale, à 1258 \$ US/once en 2017, 1269 \$ US/once en 2018, 1392 \$ US/once en 2019, 1770 \$ US/once en 2020 et 1795\$.US/once en 2021. Cette dynamique haussière devrait se poursuivre, ne serait-ce qu'à court terme, sur fond des pressions inflationnistes. Ainsi, en moyenne mensuelle, le cours de l'or s'est établi à 1790 \$/once en novembre 2021 et s'établit à 1816 \$.US/once en janvier 2022, soit une hausse de 1,45%. Toutefois, il est attendu un retournement de tendance, en lien avec la reprise progressive des activités et la dissipation des pressions inflationnistes. Ainsi, l'or se déprécierait de 2,5% en 2022 et 1,1 % en 2023. Cette tendance devrait se maintenir sur le moyen terme.

Après presque une décennie de tendance baissière, le cours de l'uranium a amorcé, sur la période 2017-2021, un trend haussier. Ainsi, il a augmenté en moyenne de 10,6%, passant de 21,8 \$.US/livre en 2017 à 30 \$.US/livre (32,51 \$.US/livre) en 2021. Cette hausse traduit un regain d'intérêt pour ce minerai, portée par un accroissement de la demande alors que l'offre disponible reste limitée.

Ainsi, de très bonnes perspectives s'annoncent pour les grands producteurs africains d'uranium comme le Niger, l'Afrique du Sud ou encore la Namibie.

Au Niger, le développement de nouveaux projets pourrait donc bien s'accélérer.

CHAPITRE II : EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE NATIONALE RECENTE SUR LA PERIODE 2017-2021

L'activité économique a été marquée, au cours de la période 2017-2021, par la mise en œuvre du PDES 2017-2021, du Programme Économique et Financier (PEF) 2017-2020, appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI) ainsi que du Programme de Réformes de la Gestion des Finances Publiques (PRGFP IV) 2017-2020. En outre, sur la période sous revue, l'économie du Niger a fait face à plusieurs chocs de diverses natures, à savoir :

- le choc sécuritaire : la dégradation de la situation sécuritaire a conduit à la proclamation de l'état d'urgence dans les régions de Tillabéri, Tahoua, Diffa et le sud Maradi. Ce contexte sécuritaire préoccupant a conduit l'État à accroître ses dépenses, afin de sécuriser les zones sujettes aux attaques et créer un cadre socio-économique favorable ;
- le choc commercial : la fermeture des frontières du Nigeria avec le Niger et le Bénin a entraîné la contraction des exportations nationales ;
- le choc climatique : le Niger fait face aux aléas climatiques qui se manifestent par des périodes de sécheresse et d'inondations à l'origine du cycle de mauvaises campagnes agricoles (2017, 2019 et 2021), marquées par des déficits céréaliers et pastoraux de plus en plus importants ;
- et enfin, le choc sanitaire : depuis le déclenchement en 2020 de la crise sanitaire liée à la Covid-19 , le Gouvernement a pris une série de mesures restrictives, notamment l'instauration du couvre-feu et la fermeture des frontières terrestre et aérienne pour juguler les effets de la pandémie. Ces mesures ont négativement impacté l'économie nigérienne, notamment les secteurs du transport, du commerce, de l'hôtellerie et restauration et les ménages, malgré les mesures d'atténuation mises en œuvre.

En dépit de tous ces chocs, l'activité économique a été robuste avec un taux de croissance annuel moyen du PIB de 5,4% sur la période 2017-2020. Toutefois, ce taux est en dessous de la cible de 7% jugée nécessaire pour permettre de réduire significativement le niveau de pauvreté. Au moment où l'économie a fait preuve d'une forte résilience face à la pandémie de la Covid-19, les chocs climatiques

vécus en 2021 et la détérioration de l'environnement sécuritaire ont eu un impact majeur sur la production agricole, la croissance économique et la pauvreté.

2.1. Croissance économique et inflation

2.1.1. Croissance économique

Du côté de l'offre, la croissance a été soutenue par l'ensemble des secteurs économiques. En effet, le secteur primaire a connu une croissance annuelle moyenne de 6,1%, le secteur secondaire de 5,9% et le secteur tertiaire de 4,6% sur la période 2017-2020. En 2021, la croissance est ressortie à 1,3%.

Le secteur primaire

Au Niger, la croissance économique repose pour l'essentiel sur les performances du secteur primaire dont la valeur ajoutée représente en moyenne 40% du PIB. Sur la période sous revue, les branches du secteur primaire ont bénéficié des investissements du Gouvernement dans le cadre de l'Initiative 3N (I3N) et du Millenium Challenge Corporation (MCC), qui ont permis d'atténuer les effets négatifs du changement climatique. Ce secteur occupe plus de 80% de la population active, sur des terres arables qui se raréfient et se dégradent sous l'effet d'une utilisation extensive et l'avancée du désert.

Ainsi, le secteur primaire a connu un rebond de 7,9% en 2018 après une décélération enregistrée en 2017 (5,4%) suite à la baisse de la production agricole. En 2019, le taux de croissance du secteur primaire s'est établi à 3,4% résultant en partie d'une faible performance de l'agriculture qui s'est affichée à 2,8% après 13,9% en 2018. La faible performance de la production agricole est imputable à l'arrêt précoce des pluies qui n'a pas permis à certaines cultures d'atteindre leur maturité. En 2020, ce secteur a connu une légère accélération en lien avec la hausse de la production agricole de 9,9% contre 2,8% en 2019. Globalement sur la période 2017-2020, le secteur primaire a représenté 37,6% du PIB.

En 2021, la valeur ajoutée du secteur primaire a connu une baisse de 4,5% en lien principalement avec le repli de la production agricole due à l'insuffisance des pluies ayant entraîné une baisse de 39% de la production céréalière pluviale, malgré la hausse de 11,9% des cultures irriguées et 24,3% des autres produits.

Le secteur secondaire

La part du secteur secondaire dans le PIB a augmenté de 5,9% pour ressortir à 20,4%. Dans ce secteur à dominance moderne, les activités d'extraction ont

représenté plus du tiers de la valeur ajoutée (36,1% du secteur secondaire entre 2017 et 2020), mais ont connu un léger repli en 2020 et 2021. En effet, sur la période sous revue, la quantité d'uranium produite a régressé en moyenne de 3,4% sous l'effet de la baisse des cours de ce minerai et l'épuisement des gisements du site de la COMINAK. Quant à la production du pétrole brut, elle a augmenté à un rythme annuel de 4,7% sur les 4 dernières années.

Par ailleurs, la croissance du secteur secondaire en 2019 a été dopée par les travaux de construction et activités connexes effectués dans le cadre de l'organisation du Sommet de l'Union Africaine qui s'est tenue à Niamey du 04 au 08 juillet 2019.

En 2021, le secteur secondaire a cru de 4,1% et a représenté 21,8% du PIB. Cette évolution est consubstantielle aux comportements de la production de l'or (+11,2%), la branche construction (+9,2%) et les activités manufacturières (+3,3%), malgré la forte contraction de la production de l'uranium (-29,6%). En effet, l'arrêt de l'exploitation de la COMINAK a eu lieu en mars 2021, ce qui a entraîné la perte des emplois des salariés de ladite société et celle des contrats avec les sous-traitants.

Le secteur tertiaire

Représentant en moyenne 36,8% du PIB entre 2017 et 2020, ce secteur a enregistré une croissance annuelle moyenne de 4,6%. Le comportement du secteur tertiaire est largement influencé par la croissance des activités des administrations publiques, en lien avec les services liés aux travaux d'infrastructures (UA, fêtes tournantes, échangeurs, rénovation de l'aéroport Diori Hamani) et de télécommunications. Concernant le secteur des télécommunications, avec l'amélioration des infrastructures de télécommunications, et par conséquent du taux de pénétration globale (le fixe et le mobile) de 45,4% en 2017 et 53,6% en 2020, les communications nationales ont cru à un rythme annuel de 31,6% sur la période sous revue.

En 2021, la valeur ajoutée du secteur tertiaire représentait 37,8% du PIB, stimulée par le rebond des sous-secteurs du transport, de l'hôtellerie et des télécommunications plombés par la pandémie de la Covid-19 en 2020.

Tableau 1 : Évolution sectorielle du taux de croissance réelle du PIB entre 2017 et 2021 (en %)

Secteurs d'activités (en %)	2017	2018	2019	2020	Moyenne 2017-2020	2021
PIB réel	5,0	7,2	5,9	3,6	5,4	1,3
Secteur primaire	5,4	7,9	3,4	7,7	6,1	-4,5
Secteur secondaire	6,8	6,0	9,0	1,7	5,9	4,1
Secteur tertiaire	4,0	5,0	7,0	2,3	4,6	4,4
Impôts et taxes nets sur les produits	2,3	23,4	4,2	-6,8	5,8	8,0

Source: INS et MP/DGECO

Du côté de la demande

La croissance économique continue d'être soutenue par la consommation finale (84,9% du PIB en moyenne) et les investissements (29,2%) sur la période 2017-2020. Cette dynamique est atténuée par le solde négatif de la balance commerciale de -14,3% du PIB.

La consommation finale

Elle a augmenté en moyenne de 5,6% sur la période 2017-2020, tirée par la consommation finale des ménages (69,4% du PIB en moyenne), qui représente la composante la plus importante du PIB. Quant à la consommation finale des administrations publiques, sa croissance moyenne sur la période 2017-2020 s'est située à 5,1%, en rapport avec l'évolution des dépenses publiques.

Les investissements

Ils ont enregistré une croissance moyenne de 8,6% sur la période 2017-2020. Cette évolution provient pour l'essentiel d'une augmentation des investissements publics de 15,2%, en lien avec la réalisation des grands projets structurants dans le cadre de la mise en œuvre du volet « développement des infrastructures » du PDES 2017-2021. Quant aux investissements privés, ils ont progressé de 7,9%, tirés par les IDE qui ont augmenté de 17,2%, reflétant ainsi la performance du Niger dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires.

Exportation et importations

En lien avec la hausse des investissements et de la consommation finale, **les importations de biens et services ont augmenté de 7,5% en moyenne sur la**

période 2017-2020. Au cours de la même période, **les exportations de biens et services** ont progressé de 1,3%. Ceci pourrait s'expliquer par la faible compétitivité des produits locaux à l'exportation et la faible transformation économique.

Tableau 2 : Évolution, selon les composantes de la demande, du taux de croissance réelle du PIB entre 2017 et 2021 (en %)

Composantes de la demande	2017	2018	2019	2020	Moyenne 2017-2020	2021
PIB réel	5	7,2	5,9	3,6	5,4	1,3
Consommation finale	7,5	6,3	4,5	4,3	5,6	2,1
- dont Consommation finale des ménages	7,9	6,6	3,9	4,4	5,7	2,4
- dont les Administrations Publiques (APU)	3,9	4,8	8,1	3,7	5,1	0,6
Investissement	-1,2	18,6	11,6	-3,7	6,3	3,6
- dont Investissements publics	7,6	26,5	12,2	-2,9	10,9	-13,0
- dont Investissements privés	-3,3	13,5	12,7	-3,6	4,8	13,8
Importations de biens et services	11,6	9,4	6,2	2,7	7,5	7
Exportations de biens et services	14,7	-4,3	1,1	-6,3	1,3	1,8

Source : INS et MP/MF/Comité cadre macroéconomique et budgétaire

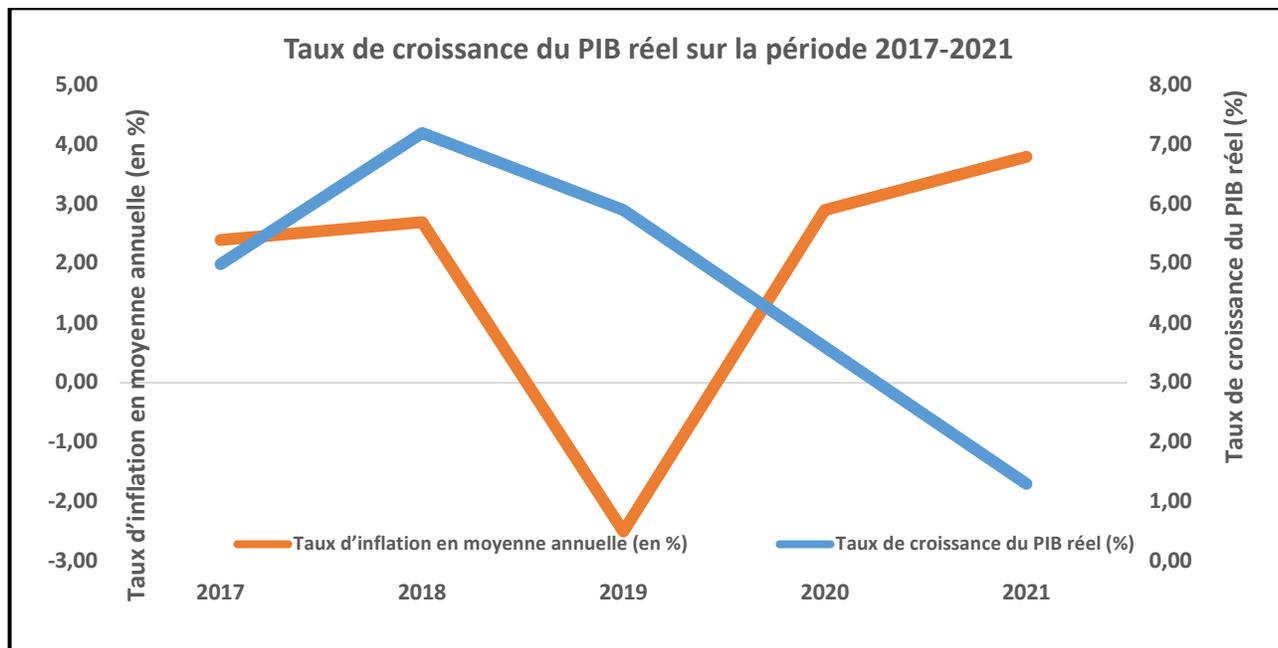
2.1.2. Inflation

Pour ce qui est des prix, l'inflation est ressortie à 1,4% en moyenne annuelle sur la période 2017-2020. Les mesures prises par le Gouvernement suite aux mauvaises campagnes agricoles, notamment la vente à temps de céréales à des prix modérés, la distribution gratuite des céréales et les opérations « cash for work » pour soutenir les populations vulnérables ont contribué à contenir l'évolution des prix, notamment ceux des produits alimentaires, qui impactent significativement le niveau général des prix. Cependant, en 2020, les prix se sont inscrits dans une dynamique haussière par rapport aux années 2019, 2018 et 2017, en raison de l'augmentation des prix des produits alimentaires, en lien avec l'impact de la pandémie de la Covid-19 qui a entraîné des perturbations dans le circuit de la distribution. Toutefois, la bonne tenue de la campagne agricole 2020

et les mesures prises par le Gouvernement ont permis de stabiliser les prix à 2,9%, notamment en période de soudure.

En 2021, l'important déficit enregistré au niveau de la campagne agricole a contribué à la hausse des prix des céréales non transformées. Le taux d'inflation est ressorti à 3,8% en 2021 en moyenne annuelle contre 2,9% en 2020.

Graphique 2 : Taux de croissance du PIB réel sur la période 2017-2021



Source : INS

2.2. Finances publiques

Concernant les finances publiques, des faibles performances ont été enregistrées entre 2017 et 2020, en lien avec le contexte sécuritaire qui sévit dans la sous-région, la fermeture de la frontière du Nigéria et les effets induits de la Covid-19 en 2020. Il est ressorti un déficit budgétaire dans compris en pourcentage du PIB de 4% en moyenne sur la période 2017-2020. En effet, le déficit budgétaire, dans compris, est passé de 4,1% du PIB en 2017 à 3,0% du PIB en 2018, 3,5% en 2019 et 5,3% du PIB en 2020.

Au cours de la même période, la dette publique est restée relativement modérée même si son niveau a augmenté ces dernières années. Le taux d'endettement est ressorti à 43,6% du PIB en 2020.

Pour l'année 2021, en dépit des mesures prises par le Gouvernement pour maîtriser les dépenses courantes couplées avec les réformes pour l'amélioration des recouvrements, le déficit budgétaire (dons compris) est ressorti à 5,9% du PIB après 5,3% en 2020. Ce résultat traduit l'impact de la hausse des dépenses sécuritaires, l'importance du soutien apporté aux populations vulnérables à la suite des inondations et les mauvais résultats de la campagne agricole.

2.2.1. Évolution des recettes du budget hors exonérations

Les recettes totales et dons ont augmenté en moyenne de 7,8% par an entre 2017 et 2020 pour représenter 17,1% du PIB en 2020 contre 17,9% en 2019 ; 18,1% en 2018 et 15,4% en 2017.

Les recettes fiscales ont augmenté de 6,5% en moyenne sur la période 2017-2020, en lien avec la hausse des impôts et taxes sur les biens et services (6%), l'impôt sur les revenus (5,3%), les taxes sur le commerce extérieur (7,1%) et les autres recettes fiscales (19,8%). La baisse des recettes fiscales en 2020 s'explique par les effets induits de la Covid-19 qui ont entraîné des mesures d'assouplissement fiscal pour soutenir l'économie, la fermeture de la frontière avec le Nigéria et la conjoncture défavorable dans les secteurs minier et pétrolier.

Quant aux recettes non fiscales et celles des comptes spéciaux, sur la période 2017-2020, elles ont en moyenne, progressé respectivement de 29,5% et 27,1% pour atteindre 73,6 milliards et 18,2 milliards en 2020.

Les dons ont augmenté en moyenne de 19,2% pour représenter 6,1% du PIB sur la période 2017-2020 grâce à la croissance conjuguée des appuis budgétaires (30%) et des dons projets (17,8%) en lien avec les réformes mises en œuvre (budget programme, climat des affaires, agriculture, éducation, santé, etc.).

En 2021, les recettes totales et dons ont progressé de 8,2% pour représenter 18,2% du PIB. Cette situation s'explique par le rebond des recettes de 5,2% et des dons de 12,9%. L'augmentation des dons provient essentiellement de la hausse des dons projets (19,9%) en lien la mise en œuvre accélérée du PDES.

Tableau 3 : Évolution des recettes publiques en milliards de FCFA entre 2017 et 2021

Principales rubriques des recettes	2017	2018	2019	2020	Moyenne 2017-2020	2021
Commerce international	172,2	194,1	208,8	215,1	197,6	221,9
Biens et services	233,8	354	317	270	293,7	318,0
Revenus	170,8	175,4	188,6	191,6	181,6	209,0
Autres recettes fiscales	24,4	41,0	41,1	53,2	39,9	51,8
Recettes fiscales pour comptes des tiers	18,7	22,5	27,8	29,7	24,7	30,6
Recettes non fiscales	48,2	66,3	50,5	73,6	59,6	51,1
Recettes du budget annexe et des comptes spéciaux	12,3	7,9	13,9	18,2	13,1	14,6
Recettes totales	680,7	862,4	848,5	852,5	811,0	896,9

Source : MF/DGOF/R

2.2.2. Évolution des dépenses du budget hors exonérations

Les dépenses publiques ont augmenté de 11,2% en moyenne sur la période 2017-2020 pour représenter 21,1% du PIB sur la même période. Elles sont composées des dépenses courantes (10,0% du PIB) et des dépenses d'équipements (11,1% du PIB) pour assurer les fonctions régaliennes de l'Etat (sécurité, éducation, santé, construction des infrastructures, etc.).

Ainsi, sur la période 2017-2020, les dépenses courantes sont ressorties à 280,8 milliards en moyenne pour la rubrique « traitements et salaires » ; 230,4 milliards de transferts et subventions ; 121,6 milliards d'achat de matériels et fournitures de biens et services ; 67,2 milliards de paiement d'intérêts et 26,2 milliards des dépenses au titre des comptes spéciaux du trésor.

Les dépenses d'équipement sont constituées en moyenne de 465,6 milliards sur ressources extérieures et 350,1 milliards sur ressources internes sur la période 2017-2020.

En 2021, les dépenses publiques se sont établies à 2006,6 milliards (soit 24,3% du PIB). Elles sont composées des dépenses courantes de 887,3 milliards (10,7% du PIB) et des dépenses d'équipement de 1079,3 milliards (13,0% du PIB).

Tableau 4 : Évolution des dépenses publiques entre 2017 et 2021 (en milliards de FCFA)

Principales rubriques des dépenses	2017	2018	2019	2020	Moyenne 2017-2020	2021
Dépenses courantes	669,8	707,9	723,4	813,1	728,6	887,3
Traitements et salaires	269,7	273,5	282,3	297,6	280,8	317,7
Matériels et fournitures	112,0	134,9	108,7	130,6	121,6	135,1
Subventions et transferts	215,3	212,8	225,4	267,9	230,4	322,6
Intérêts exigibles	43,6	67,6	74,7	82,7	67,2	93,6
Comptes spéciaux	21,4	19,1	32,0	32,4	26,2	18,5
Dépenses d'équipements	600,1	798,3	908,4	956,2	815,8	1079,3
Sur ressources propres	249,6	359,8	392,6	398,5	350,1	450,9
Sur ressources extérieures	350,5	438,5	515,8	557,7	465,6	628,4
<i>Sur dons</i>	<i>201,0</i>	<i>303,3</i>	<i>320,9</i>	<i>372,2</i>	<i>299,4</i>	<i>446,1</i>
<i>Sur prêts</i>	<i>149,5</i>	<i>135,2</i>	<i>194,9</i>	<i>185,5</i>	<i>166,3</i>	<i>182,3</i>
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	41,1	10,3	40,0
Dépenses totales	1269,9	1506,2	1631,8	1810,4	1554,6	2006,6

Source : MF/DGOF/R

2.3. Échanges extérieurs

Sur la période 2017-2021, les échanges extérieurs du Niger se sont traduits par une tendance positive du solde global, résultant d'une amélioration continue du solde du compte financier qui a atténué la dégradation du déficit du solde des transactions courantes et de capital.

Le déficit de la balance courante s'est détérioré pour représenter -11,7% du PIB en moyenne entre 2017 et 2021. Cette situation est engendrée principalement par

la détérioration de la balance des biens et services et du revenu primaire, malgré un excédent du compte du revenu secondaire.

La balance commerciale des biens représentant -8,5% du PIB en moyenne sur la période 2017 à 2020, a été marquée par une progression annuelle moyenne des importations de 7,7%, suivant la tendance des achats des biens d'équipement et intermédiaires. Les exportations ont augmenté de 1,5% en moyenne. Cette faible évolution s'explique par le repli des ventes extérieures des produits pétroliers, de l'uranium et des produits agropastoraux.

En 2021, la balance commerciale se détériorerait de 12,8%, en lien notamment avec une hausse des importations, induite par les achats de biens d'équipements et intermédiaires dans le cadre de l'exécution des grands projets d'investissements publics (barrage de Kandadji, routes, etc.) et privés (construction du pipeline de transports du pétrole brut et projets miniers). Cette situation serait modérée par une hausse des exportations de 4,1%, imputable aux produits agropastoraux et pétroliers.

Quant aux services, leur déficit s'est alourdi en moyenne de 3,2% par an entre 2017 et 2020, en lien avec les dépenses en fret et assurances induites par la hausse des importations. Le compte des services enregistrerait un déficit de 8% en 2021 par rapport à l'année précédente, imputable essentiellement à l'augmentation des frets sur les importations, malgré une reprise des recettes de voyage et de télécommunications.

2.4. Situation monétaire

L'évolution de la situation monétaire sur la période 2017-2020, s'est traduite globalement par une amélioration des actifs extérieurs nets et une expansion des créances intérieures et de la masse monétaire.

Les actifs extérieurs nets sont passés de 437,2 milliards en 2017 à 559,8 milliards à fin décembre 2020, soit une hausse annuelle moyenne (+8,6%).

Sur la période 2017-2020, l'encours des créances intérieures s'est accru de 228,1 milliards en moyenne, soit +7,0% de taux de croissance annuel moyen, en s'établissant à 1.238,1 milliards. Cette évolution résulte d'une dégradation des créances nettes sur l'administration centrale de 49,8 milliards et d'une augmentation des créances sur l'économie de 5,8 milliards.

Globalement, sur la période 2017-2020, les créances sur l'économie représentent en moyenne 12,8% du PIB.

En ligne avec l'évolution de ses contreparties, sur la période sous revue la masse monétaire est passée de 1.151,8 milliards en 2017 à 1.516,2 milliards en 2020, soit une augmentation de 364,5 milliards, ou 9,6% de croissance moyenne annuelle.

L'année 2021 est marquée par une augmentation des actifs extérieurs nets, des créances intérieures et de la masse monétaire.

Le niveau du financement bancaire de l'économie est ressorti à 1.134,1 milliards en 2021, soit une hausse de 8,6% en variation annuelle, sous l'impulsion des financements consentis aux branches des BTP, du pétrole, des mines et du commerce.

En ligne avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a affiché, en 2021, une hausse de 37,8 milliards en valeur relative pour s'établir à 1.554,0 milliards, portée par l'accroissement de la circulation fiduciaire (+26,4 milliards) et des autres composantes. Le taux de liquidité global de l'économie s'est établi à 20,8% contre 20,1% en 2020.

2.5. Situation de la dette publique

Le Gouvernement a mis en œuvre une politique d'endettement prudente, en privilégiant les prêts extérieurs concessionnels. Le ratio de la dette, rapportée au PIB, est ressorti à 50,9% du PIB en 2021, pour une norme communautaire de l'UEMOA de 70%. Il ressort ainsi que le Niger dispose d'une marge assez confortable lui permettant de mobiliser plus de ressources pour financer les projets et programmes de développement.

2.5.1. Encours de la dette publique

À fin décembre 2021, l'encours de la dette publique (hors dette garantie) est évalué à 4.208,1 milliards, soit 50,9% du PIB. Il est composé de 64,9% de dette extérieure, soit 2.731,8 milliards et 35,1% de dette intérieure, soit 1.476,3 milliards.

2.5.2. Évolution de la dette extérieure de 2017 à 2021

La dette extérieure est composée de 81,9% de dette multilatérale, 13,8% de dette bilatérale et 4,3% de dette commerciale contractée dans le cadre du reprofilage de la dette.

2.5.3. Évolution de la dette intérieure de 2017 à 2021

Évalué à 1.476,3 milliards en 2021, le portefeuille de la dette intérieure est constitué d'obligations et bons du Trésor, des concours de la Banque Centrale, des produits des Contrats de Partenariats Publics-Privés, des passifs de l'ancien Centre Autonome d'Amortissement de la Dette Intérieure de l'État (CAADIE) et des avances du Trésor auprès des banques locales.

La dette intérieure est passée de 678,6 milliards en 2017 à 1.476,3 milliards en 2021, soit une hausse de 797,6 milliards ou 117,5%.

2.6. Critères de convergence de l'UEMOA

En matière de convergence au sein de l'UEMOA, le critère clé de premier rang relatif au déficit budgétaire rapporté au PIB n'a pas été respecté sur toute la période 2017 à 2021. Ce dernier est ressorti à -4,4% du PIB en moyenne contre une cible de -3% du PIB. Les autres critères ont été respectés. Il s'agit du critère relatif le taux d'inflation et celui du ratio de la dette publique rapporté au PIB.

Pour ce qui est des critères de second rang, aucun n'a été respecté au cours de la période 2017- 2021. Le ratio masse salariale sur recettes fiscales se chiffre à 38,2% pour une norme communautaire de 35% et le ratio recettes fiscales rapportées au PIB qui représente 10,1% du PIB pour une cible de 20%.

Tableau 5 : Évolution des critères de convergence de l'UEMOA entre 2017 et 2021

Critères de premier rang :	2017	2018	2019	2020	2021
Ratio du solde budgétaire global avec dons (en % du PIB) $\geq -3\%$	-4,1	-3,0	-3,5	-5,3	-5,9
Taux d'inflation (INHPC) $\leq 3\%$	2,4	2,7	-2,5	2,9	3,8
Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure / PIB $\leq 70\%$	34,6	35,3	39,1	44,4	50,9
Critères de second rang :					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales $\leq 35\%$	43,5	34,7	36,0	39,1	37,6
Taux de pression fiscale (= Recettes fiscales / PIB) $\geq 20\%$	9,6	11,0	10,3	9,6	10,2

Source : INS pour le PIB, Comité cadrage macroéconomique et budgétaire du PDES 2022-2026

CHAPITRE III : CONJONCTURE ECONOMIQUE ET FINANCIERE POUR L'ANNEE 2022

Les perspectives macroéconomiques 2022 tiennent compte des orientations de la Déclaration de Politique Générale (DPG), qui traduit les grands axes du Programme de Renaissance acte III. Ils tiennent compte également des orientations stratégiques formulées dans le nouveau Plan de Développement Économique et Social pour la période 2022-2026, ainsi que les engagements contenus dans le Programme Économique et Financier (PEF 2022-2024). Ces perspectives s'inscrivent dans un contexte de sortie progressive des restrictions liées à la pandémie de la Covid-19, du contexte d'insécurité au sahel combiné à la guerre en Ukraine, créant une incertitude qui est susceptible d'exacerber les défis économiques, sociaux et sécuritaire.

3.1. Croissance économique et inflation

En 2022, l'économie devrait enregistrer une croissance de 7,0% contre 1,3% en 2021, malgré la situation de la pandémie (OMICRON) et les menaces sécuritaires sur le territoire National. Cette évolution de la croissance serait imputable à tous les secteurs d'activités, en particulier le secteur primaire qui bénéficierait d'une intensification des dépenses publiques consacrées à la modernisation de l'agriculture dans le cadre de l'I3N et des projets structurants du développement rural. Toutefois, les incertitudes liées aux aléas climatiques et aux menaces sécuritaires risquent de limiter les efforts du Gouvernement.

Du côté de l'offre, les évolutions sectorielles se présentent comme suit :

Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 7,4% en 2022 contre -4,5% en 2021 (soit une accélération de 11,9 points de pourcentage). Cette accélération serait imputable à l'évolution de la branche agriculture qui passerait de -8,2 en 2021 à 8,8% en 2022 en lien avec l'hypothèse d'un volume de pluviométrie plus important que celui de l'année précédente combiné aux projets structurants dans le domaine de l'irrigation.

S'agissant du **secteur secondaire**, il est attendu une croissance de 5,5% en 2022 après 4,1% en 2021. Ce résultat s'expliquerait essentiellement par le dynamisme de la sous-branche or qui passerait de 11,2% à 18,8% en 2022 et la branche production d'électricité, gaz qui augmenterait de 8,8% en 2022. La production pétrolière se maintiendrait à son niveau de 2021 (17.843 barils/jour) en raison de

la grande maintenance prévue en cours d'année. Pour ce qui est de l'uranium, sa production baisserait en passant de 2.269 tonnes en 2021 à 2.016 tonnes en 2022.

Quant au **secteur tertiaire**, le taux de croissance serait de 7,1% en 2022 contre 4,4% en 2021. Cette hausse est due à la bonne tenue entre autres les branches commerce (+9,2%) et administration publique (+8,5).

En ce qui concerne l'**inflation**, mesurée par l'Indice des Prix à la Consommation, elle se situerait à 2,3%, inférieure à la norme communautaire de l'UEMOA de 3,0% maximum.

Du côté de la demande, les évolutions par composante se présentent comme suit:

La croissance économique serait soutenue par la **consommation finale** (3,9%) et les investissements (29,3%). Cette dynamique est atténuée par le solde négatif de la balance commerciale de -0,5% du PIB.

La consommation finale augmenterait de 3,1% en 2022 pour les ménages et 7,2% pour les administrations publiques.

Quant aux **investissements**, ils progresseraient de 29,3%, tirés essentiellement par les investissements publics (48,0%) reflétant ainsi l'effet de rattrapage du niveau par rapport à l'année 2021.

En lien avec la hausse des investissements et de la consommation finale, **les importations de biens et services augmenteraient** de 14,0%. Ceci s'expliquerait par les acquisitions d'équipements dans le cadre de la mise en œuvre des travaux du pipeline. Les **exportations de biens et services** progresseraient de 5,5%.

3.2. Finances publiques et dette publique

Conformément aux orientations des politiques macroéconomiques contenues dans la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement, la Stratégie des Réformes de Gestion du Finance Publique (SRGFP 2021-2025) et le Programme Économique et Financier (PEF 2021-2024), il est attendu un déficit budgétaire global, dons compris, de 7,4% du PIB en 2022 après 5,9% en 2021.

Ainsi, il est prévu une progression des recettes totales de 26,2% en 2022 contre 5,3% en 2021. Les recettes fiscales progresseraient globalement de 28,6% contre 11,2% en 2021. Le taux de pression fiscale s'établirait à 11,8% en 2022 contre

10,2% un an plutôt. Cette performance serait en lien avec la poursuite de la mise en œuvre des réformes financières et de la modernisation des régies financières.

Les dépenses totales enregistreraient une hausse de 18,7% en 2022 contre 1,4% en 2021. Cette progression résulterait de la hausse combinée des dépenses courantes de 5,7% et de celle des dépenses en capital et prêts nets de 55,6%.

S'agissant de la dette, l'encours rapporté au PIB s'établirait à 51,2% en 2022 contre 50,9% en 2021. Le niveau de 2022 resterait largement inférieur au seuil de 70% reflétant ainsi une gestion prudente de la dette grâce notamment au recours aux emprunts concessionnels.

Tableau 6 : Évolution des grandes masses du budget (hors exonérations), en milliards de FCFA

LIBELLE	2021	LFI 2022
Recettes totales	896,9	1 131,9
Recettes fiscales	831,2	1 068,8
Recettes non fiscales	51,1	48,1
Recettes budget annexe + CST	14,6	15,0
Dépenses totales	2 006,6	2 380,9
Dépenses courantes budgétaires	918,4	978,4
Traitements et salaires	317,7	334,1
Dépenses en capital et prêts nets	882,8	1 373,5
Dépenses d'équipement	1 079,3	1 333,5
Sur ressources budgétaires	450,9	468,6
Sur ressources extérieures	628,4	864,9
Solde global (base engagement) hors dons	-1 109,7	-1 249,1
Solde global (base engagement) dons compris	-504,6	-673,7
Financement	1 057	1 249
Financement extérieur	769,6	972,7
Financement intérieur	287,4	276,4

Source : MF/DGOF/R

3.3. Balance des paiements

Les paiements extérieurs en 2022 se solderaient par une dégradation du déficit courant et un excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Le solde de la balance des paiements ressortirait déficitaire de 46,3 milliards en 2022 contre un excédent de 126,6 milliards en 2021.

3.4. Situation monétaire

La masse monétaire progresserait de 8,2% pour s'établir à 1 681,2 milliards à fin 2022, impulsée par l'augmentation des créances intérieures (24,1%). En ce qui concerne les créances sur l'économie, elles s'accroîtraient de 12,4% pour s'établir à 1 275,8 milliards. Les créances nettes sur l'administration publique se chiffrent à 272,2 milliards contre 112,9 milliards en 2021.

CHAPITRE IV : PERSPECTIVES DU CADRAGE MACROECONOMIQUE ET BUDGETAIRE 2023-2025

4.1. Diagnostic macroéconomique

Le diagnostic macroéconomique et budgétaire fait ressortir, de façon générale, les principaux défis suivants auxquels le Niger fera face à court, moyen et long terme :

- les effets du changement climatique, ayant pour conséquence la volatilité du secteur agricole, principal moteur de la croissance économique ;
- la forte pression démographique, avec un taux de croit démographique de la population parmi les plus élevés au monde, (estimé à 3,7% sur la période 2017-2020 (Rapport d'analyse diagnostique globale du PDES 2017-2021). Cela engendre une forte demande des besoins sociaux de base, une fécondité élevée, une faible capacité à fournir des ressources humaines de qualité à l'économie et une mortalité maternelle et infantile accrue ;
- la faiblesse du capital humain, signe d'un système éducatif et sanitaire qui nécessite d'importants investissements dans les trois secteurs (hydraulique, santé et éducation) ; ce qui entraine un accroissement des dépenses de santé et d'éducation des ménages et une faible disponibilité de services de santé et d'éducation, etc. ;
- la persistance de l'insécurité, due aux actions des groupes terroristes et criminels sévissant principalement dans les régions de Tillabéri, Tahoua, Sud Maradi et Diffa dont les conséquences majeures sont les menaces aux libertés publiques, la remise en cause des institutions démocratiques et l'absence ou la faiblesse de l'État dans les zones menacées ;
- la faible compétitivité en lien avec le problème de diversification économique, sur fond d'un tissu industriel dont la structure est très peu développée. L'essentiel du tissu industriel date des années d'indépendance et les principaux produits d'exportation se limitent aux produits miniers, pétroliers et agro-pastoraux. Cette situation a pour conséquence une perte de compétitivité ;
- le défi sanitaire, avec la persistance de la pandémie de la Covid-19 , a ses conséquences néfastes sur l'activité économique (hausse des dépenses de santé, entraves au commerce, au transport, à l'hôtellerie et restauration, etc.) ;
- la baisse des cours des matières premières, notamment l'uranium, l'or et le pétrole, liée au contexte international ;

- le défi migratoire ; le Niger étant un carrefour entre l’Afrique occidentale et le Maghreb, les flux migratoires constituent une source d’insécurité qui ne cessent d’augmenter ces dernières années ;
- la faible consommation des crédits, principalement imputable à la non maîtrise des procédures des partenaires par la partie nationale, la lenteur dans la délivrance des avis de non objection et la faible capacité technique des entreprises locales ; (cf. le rapport d’analyse diagnostique globale du PDES 2017-2021) ;
- la faible proactivité des services publics qui s’explique notamment par le faible leadership des ministères/institutions dans la coordination des projets et programmes, la faible coordination et la duplication des ministères et institutions en charge de la mobilisation des ressources extérieures et la faible cohérence et articulation des outils de planification ;
- la faiblesse de la disponibilité et de la qualité des données statistiques due à l’insuffisance de cadres statisticiens, de financement du système statistique national et au non fonctionnement du Conseil National de la Statistique.

Ces différents défis exercent d’importantes pressions sur les ressources et affectent les capacités de résilience du Niger. Afin de relever ces défis, le Niger entend mettre en œuvre le PDES 2022-2026 qui est la deuxième déclinaison de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI Niger-2035).

4.2. Orientations des politiques macroéconomiques et budgétaires

4.2.1. Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2022-2026

Le Niger entend mettre en œuvre sur la période 2022-2025 un Plan de Développement Economique et Social avec une vision découlant de celle de la SDDCI Niger 2035. Elle vise « un pays uni, démocratique et moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré, dans une Afrique unie et solidaire ».

Le PDES 2022-2026 est décliné en trois (03) axes stratégiques : (i) Développement du capital humain, inclusion et solidarité ; (ii) Consolidation de la gouvernance, paix et sécurité et (iii) Transformation structurelle de l’Économie. Les orientations stratégiques du PDES englobent la vision, les objectifs et les résultats attendus, les perspectives macroéconomiques, les axes stratégiques et programmes. Elles tirent leurs fondements dans la SDDCI Niger 2035 et dans le Programme de Renaissance Acte III, décliné dans la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement en sept (7) principaux axes :

- Sécurité et quiétude sociale ;
- Bonne gouvernance et consolidation des Institutions républicaines ;
- Développement du capital humain ;
- Modernisation du monde rural ;
- Développement des infrastructures économiques ;
- Exploitation des potentialités économiques ;
- Solidarité et inclusion socioéconomique des catégories en situation de vulnérabilité.

4.2.2. Orientations budgétaires

La poursuite de l'assainissement des finances publiques reste l'orientation principale du budget avec comme objectif la relance de l'économie et la maîtrise du déficit public et de la dette afin de créer un espace budgétaire nécessaire à la poursuite des investissements dans les infrastructures socioéconomiques à travers une mobilisation forte des ressources internes et une meilleure allocation et efficacité des dépenses.

Ainsi, le Gouvernement poursuivra les réformes déjà engagées pour accroître le rendement de la fiscalité intérieure ainsi que celui de la fiscalité de porte.

Pour la mobilisation des recettes internes, les efforts porteront sur le renforcement des capacités et l'interconnexion des régies financières, l'élargissement de la base fiscale, la réduction du champ des exonérations, la poursuite de la lutte contre l'incivisme fiscal et la fraude douanière. Une attention particulière sera accordée aux contrôles de l'administration fiscale dans tous les segments du tissu économique national, la modernisation des procédures de télé déclaration et la facturation électronique TVA.

Encadré 1 : réformes mises en œuvre et perspectives au niveau des régies financières.

Direction Générale des Impôts : l'adoption du nouveau plan stratégique couvrant la période 2022-2024; la création des commissions de conciliation de l'impôt synthétique sur l'ensemble du territoire pour régler les contentieux nés de l'impôt synthétique ; la création des services de proximité suivie d'une couverture en SISIC ; le renforcement du système de gestion des machines électroniques de facturation visant l'amélioration du recouvrement de la TVA ; le renforcement de la Cellule chargée des téléservices fiscaux, en vue d'améliorer les services aux usagers ; la poursuite de la mise en œuvre de l'enclos fiscal qui est un dispositif visant à identifier et à suivre rigoureusement les contribuables fiscalement actifs et à s'assurer qu'ils respectent leurs obligations déclaratives et de paiement ; l'intensification des actions de communication et de sensibilisation qui participe considérablement à l'amélioration du consentement à l'impôt et à la transparence de la gestion fiscale ; la création du cadre de concertation entre la DGI et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger, favorable à une meilleure appropriation, de part et d'autre, des mesures fiscales contenues dans les lois des finances.

Pour relever le défi d'optimisation de la mobilisation des ressources internes, la DGI mettra l'accent sur la gestion des impôts fonciers à travers la révision des textes organisant l'Institut Géographique National du Niger (IGNN), sur la sécurisation et la responsabilisation des contribuables grâce à, des procédures contentieuses moins contraignantes, des lois et règlements plus clairs et la mise en œuvre effective des remboursements des crédits TVA.

Direction Générale des Douanes : le début du marquage des produits pétroliers -mise en place d'interface d'échange de données avec le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) du Niger pour améliorer la collecte des recettes douanières.

Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique : la poursuite de l'interconnexion des trésoreries régionales avec le niveau central, l'intégration des receveurs municipaux dans le réseau comptable du Trésor dans le cadre de l'élargissement du Compte Unique du Trésor aux collectivités territoriales et le déploiement de la plateforme IATS.

Au niveau des dépenses, les efforts seront poursuivis pour la maîtrise des charges de fonctionnement des services publics, en vue de dégager des marges budgétaires nécessaires pour la mise en œuvre des actions clés du Programme de Renaissance Acte III. Il s'agit notamment de consolider les acquis, de poursuivre la dotation du pays en infrastructures socio-économiques de base et de créer les conditions de développement des secteurs de production.

Pour l'année 2023, la politique budgétaire est orientée de manière spécifique sur la mise en œuvre des actions de relance et de transformation de l'économie.

Dans l'optique de contenir le rythme de progression des dépenses et une meilleure dotation en ressources budgétaires, les allocations seront basées à la fois sur les

priorités du Gouvernement, et les besoins réels des Ministères et Institutions, ainsi que leurs capacités réelles d'exécution.

En outre, les mesures de rationalisation et d'amélioration de la qualité et l'efficacité des dépenses seront renforcées par la poursuite de la réforme sur le budget-programme et l'extension des systèmes informatisés de suivi de l'exécution du budget et des marchés publics.

Encadré 2 : réformes mises en œuvre et perspectives en matière de budget-programme.

Direction Générale du Budget : la révision de l'arrêté et de l'instruction portant sur les modalités d'exécution des dépenses de l'État, la poursuite de la suspension de paiement des dépenses sans ordonnancement préalable (lettres d'autorisation de paiement), la budgétisation en AE/CP des crédits budgétaires des cinq (5) ministères pilotes (Ministère de l'Équipement, Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Ministère de l'Urbanisme et du Logement, Ministère de l'Agriculture et Ministère de l'Élevage), la déconcentration de la fonction d'ordonnancement pour les deux ministères pilotes (Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales et Ministère de l'Éducation Nationale), le déploiement d'un module informatique de suivi des projets d'investissement, la réorganisation de la Direction Générale du Budget pour amorcer la mise en place des pôles sectoriels et l'opérationnalisation de la Direction des Finances des Collectivités Territoriales.

En perspective, la réforme du budget-programme se poursuivra avec, entre autres, l'élaboration d'un guide pour une meilleure utilisation de la nomenclature budgétaire, l'adoption d'un décret relatif à la gestion budgétaire qui précisera les rôles et les responsabilités des différents acteurs budgétaires, l'élargissement du champ d'application de la déconcentration de l'ordonnancement et la budgétisation en AE/CP aux autres ministères et institutions, le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne budgétaire, la dématérialisation progressive de la gestion budgétaire et comptable de l'Etat et des collectivités territoriales.

La politique de financement restera essentiellement ancrée, d'une part, sur le recours à un endettement prudent axé sur les ressources concessionnelles et, d'autre part, sur les partenariats public-privé de type BOOT.

Par ailleurs, le Gouvernement s'attachera au développement du secteur privé à travers l'amélioration du climat des affaires et le renforcement du capital humain ainsi que la réduction des coûts des facteurs de production, transport et énergie notamment.

Les actions de promotion du développement du secteur financier seront confortées avec la poursuite de l'installation de nouvelles banques ainsi que celle de l'élargissement du réseau existant.

L'année 2023 consacrera également la montée en puissance de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Finance Inclusive (SNFI) avec l'opérationnalisation du Fonds de Développement de l'Inclusion Financière (FDIF) et du Fonds National d'Appui au financement des PME/PMI (FONAP). Dans ce domaine, la diversification économique étant le nœud de la croissance et de la création d'emplois modernes, stables et bien rémunérés, le Gouvernement entend consentir des moyens conséquents pour accompagner les stratégies et programmes dans ce secteur

Encadré 3 : Soutien au financement de l'économie

En matière de financement de l'économie, le Gouvernement entend accompagner les PME/PMI à travers l'opérationnalisation du Fond d'appui au Financement des PME/PMI qui rencontrent des contraintes majeures dans leurs développements. L'objectif visé par le FONAP est de contribuer à la transformation de l'économie nigérienne en soutenant la création des PME/PMI dans des secteurs à fort potentiel de création de richesse, de favoriser l'accès des PME/PMI aux financements bancaires ou autres organismes de crédits à travers notamment les garanties, la bonification, le crédit-bail, le capital-risque, et de renforcer les capacités techniques et managériales des promoteurs des PME/PMI.

S'agissant du volet inclusion financière, le Gouvernement facilitera l'accès de manière durable aux produits et services financiers diversifiés, innovants, de qualité et à coûts abordables aux couches vulnérables notamment, les femmes, les jeunes, les Très Petites Entreprises (TPE) et les acteurs du secteur rural à travers le Fonds de Développement de l'Inclusion Financière (FDIF).

(mesures d'accompagnement dans les infrastructures et ressources humaines ainsi que le soutien au développement de partenariat public-privé).

Pour la période 2023-2025, les principaux objectifs de politique économique et financière visent la poursuite des investissements publics structurants, notamment dans les infrastructures sanitaires, hydro-agricoles et dans l'éducation ainsi que la promotion du secteur privé.

Le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre des réformes, notamment les efforts d'amélioration de la qualité, de l'efficacité de la dépense publique et de mobilisation des ressources internes et externes. Ces efforts seront accompagnés par les partenaires techniques et financiers en vue de créer un espace budgétaire nécessaire au financement des investissements structurants et dans le capital humain.

Dans cette optique, le cadrage macroéconomique et budgétaire de la loi de finances 2023-2025 repose sur les principales hypothèses ci-après formulées.

4.3. Principales hypothèses de projection

Le scénario de référence du cadrage macroéconomique et budgétaire de la loi de finances 2023 repose principalement sur des hypothèses qui prennent en compte l'évolution à moyen terme de l'environnement international, régional et national. Il tient compte des orientations contenues dans la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement (DPG) et les engagements pris au niveau international notamment le Programme Économique et Financier (PEF) 2021-2024 conclu avec le FMI, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA), l'Agenda 2030 des Nations Unies, la Vision 2050 de la CEDEAO et le Cadre d'Actions Prioritaires 2021-2025 (CAP-2025) de l'UEMOA.

Au niveau international

Les hypothèses portent sur une reprise de la croissance mondiale et une évolution à la hausse des cours des principales matières premières d'exportation du Niger, notamment le pétrole, l'uranium et l'or. Les principales hypothèses sont :

- la sortie de la pandémie de la Covid-19 ;
- le cours du pétrole s'établirait autour d'une valeur moyenne de 64,5 dollars US le baril sur la période ;
- le cours de l'uranium se situerait à 31,5 dollars/livre en 2022 pour se maintenir à environ 33 dollars US/livre sur la période 2023-2025 ;
- l'once d'or resterait autour de 1.723 dollars US/once en moyenne sur la période.

Au plan régional et sous régional :

La croissance économique se consoliderait avec la sortie progressive de la crise sanitaire liée à la Covid-19 suite aux campagnes de vaccination, l'embellie du commerce mondial et le raffermissement des cours des produits de base. Les échanges commerciaux s'intensifieraient avec le renforcement de l'intégration économique régionale (ZLECAf, ...). Sur le plan sécuritaire, la situation s'améliorerait progressivement.

Au niveau national :

Les hypothèses au plan national tablent sur :

- le déroulement normal des campagnes agricole et pastorale ;
- la poursuite des grands projets (MCC) et programmes (barrage de Kandadji,...), la généralisation et l'intensification de la production irriguée et la poursuite de la mise en œuvre de l'I3N ;
- la construction du pipeline pour l'exportation du pétrole brut avec un niveau de production de 17.843 barils/jour en 2022, 28.356 barils/jour en 2023, 86.775,6 barils/jour en 2024 et 103.469 barils/jour en 2025 ;
- la baisse de la production de l'Uranium en lien avec la fermeture de l'exploitation de la COMINAK en 2021. En moyenne, cette production se situerait à 1.859 tonnes sur la période 2023-2025 ;
- la production d'or, devrait connaître une augmentation moyenne de 6,0% pour se situer à 4.635 kg en moyenne sur la période ;
- dans le domaine de l'énergie, le projet de construction de la dorsale Nord (haute tension 330KV) et du projet Haské vont permettre d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité de l'énergie afin d'alimenter les zones non desservies ;
- l'achèvement des travaux d'installation de la dorsale nationale à fibre optique, qui permettra d'améliorer la qualité des services de télécommunication ;
- la promotion du financement de l'économie avec un système bancaire plus large et plus favorable au financement du secteur privé local formel, à travers la dotation du Fonds National d'Appui au Financement des PME/PMI (FONAP) en ressources importantes ;
- l'accès des populations défavorisées au financement de leurs activités à travers notamment l'opérationnalisation du Fonds pour le Développement de l'Inclusion Financière (FDIF).

Le tableau ci-après présente les principales hypothèses quantifiées du scénario de base.

Tableau 7 : Principales hypothèses quantifiées du scénario de base

LIBELLE	2023	2024	2025
Production et prix			
Pétrole (baril/jour)	28 356	86 776	103 469
Prix international du pétrole (en \$US)	64,5	64,5	64,5
Prix de cession CNPC/SORAZ (\$US)	42,75	42,75	42,75
Uranium (en tonne)	1 945	1 827	1 804
Uranium, US\$ / livre	32,7	32,7	32,7
Prix moyen à l'exportation (Niger) FCFA/Kg	53 000	56 000	58 000
Or (en kg)	5 197,4	5 507,5	5 750,1
Dont or industriel	578	523	537
Prix conventionnel de l'uranium (en FCFA/Kg)	59 000	59 000	59 000
Secteur réel (taux de croissance)			
Agriculture (taux de croissance)	8	7,8	7,2
Élevage et Chasse (taux de croissance)	4,6	4,6	4,7
Taux d'investissement public (FBCF en % du PIB)	14,5	14,7	15,9
Taux d'investissement privé FBCF en % du PIB)	22,2	23,2	24,1

Source : MP/MF/Comité technique conjoint cadrage macroéconomique et budgétaire

4.4. Composition sectorielle du PIB

4.4.1. Croissance économique et inflation

Sur la base des hypothèses, la croissance du PIB réel attendue serait en moyenne de 9,4%. Ainsi, elle s'établirait à 7,5% en 2023, puis à 12,8% en 2024 et se situerait à 7,7% en 2025. Elle serait essentiellement portée par le secteur secondaire avec une contribution moyenne de 3,8 points, suivi du secteur tertiaire pour 2,8% et du secteur primaire de 2,3 points.

L'analyse sectorielle de la croissance fait ressortir les évolutions ci-après :

Au niveau du **secteur primaire**, la croissance de l'activité est attendue en moyenne à 6,6% sur la période 2023-2025. Cette évolution serait imputable principalement aux branches de l'agriculture et de l'élevage avec des taux de croissance annuels moyens respectifs de 7,7% et 4,7%. La branche agriculture devrait tirer profit des effets de la finalisation des réalisations des grands projets et programmes (MCC, barrage de Kandadji, pôles régionaux...). Quant à l'évolution de la branche élevage, elle serait en lien avec une bonne pluviométrie qui conditionnerait la disponibilité fourragère et la lutte pour la santé animale.

La valeur ajoutée du **secteur secondaire** évoluerait respectivement de 5,5% en 2022 à 11,8% en 2023, 28,6% en 2024 et 9,2% en 2025, soit une moyenne de 13,8% sur la période. Cette performance serait liée à la bonne tenue de la branche activités extractives qui progresserait en moyenne annuelle de 33,6%, en rapport avec le démarrage en 2023 de la production pétrolière destinée à l'exportation. Elle serait néanmoins atténuée par la baisse de la production de l'uranium (-3,6%) due à la fermeture de la COMINAK. Les autres branches du secteur à savoir les activités manufacturières, la production et distribution d'électricité-gaz-eau et la branche construction bénéficieraient des effets positifs des investissements dans le cadre de la mise en œuvre du PDES 2022-2026.

Le **secteur tertiaire** progresserait respectivement de 7,0% en 2022, à 6,1% en 2023, 8,9% en 2024 et 7,4% 2025 soit une moyenne annuelle de 7,4%. Cette évolution serait particulièrement tirée par le transport (+25,3%) en lien avec le transport du brut par le canal du pipeline, les services non marchands des administrations publiques (+8,2%) et la communication (+7,3%).

Du côté de la demande, la consommation finale connaîtrait une croissance moyenne de 4,9% par an en lien avec l'augmentation des dépenses de consommation finale des ménages (4,3% en moyenne par an) et de celles des administrations publiques (6,7% en moyenne par an). La croissance de la consommation des ménages s'expliquerait par l'augmentation des revenus de ces derniers en lien avec le recrutement à la fonction publique et la bonne tenue de la production agricole.

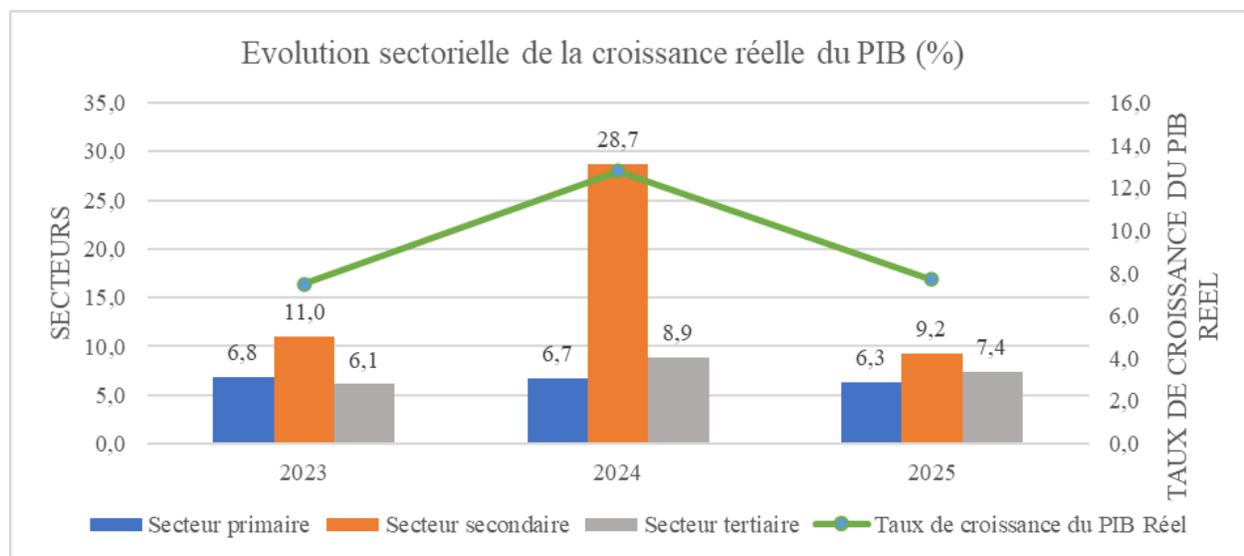
Les investissements augmenteraient de 13,5% en moyenne par an sur la période du PDES. Cette augmentation serait soutenue par les investissements privés avec une hausse de 14,3% par an et les investissements publics qui s'établiraient à 13,5% en lien avec la consolidation des grands projets et programmes et l'intensification de la recherche et de l'exploration minières et pétrolières.

S'agissant des échanges extérieurs :

- concernant les **exportations**, elles progresseraient avec une croissance moyenne annuelle de 22,7% en lien avec la hausse des exportations du pétrole brut.
- quant aux **importations**, elles augmenteraient de 11,8% en moyenne par an, en lien avec les importations des biens d'équipements, atténuées par la baisse des importations des produits alimentaires.

En matière d'évolution des prix, le taux d'**inflation** ressortirait à 2,4% en moyenne par an. Cette évolution résulterait de la bonne tenue de la production agricole et des mesures (distribution gratuite, ventes à prix modérés des denrées alimentaires...) qui seront prises par le Gouvernement pour maîtriser la hausse des prix.

Graphique 3 : Évolution de la croissance du PIB par secteur



Source : MP/MF/Comité technique conjoint cadrage macroéconomique et budgétaire

4.4.2. Finances publiques

Les finances publiques évolueraient dans un contexte national marqué par la mise en œuvre du Programme de Renaissance acte III, le nouveau Programme Economique et Financier (PEF 2022-2024) et la Stratégie des Réformes de Gestion du Finance Publique (SRGFP 2021-2023).

Les réformes devraient permettre d'améliorer la mobilisation des recettes publiques à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la réalisation des actions relatives à la modernisation des administrations fiscale et douanière, la poursuite et l'intensification de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et l'amélioration du climat des affaires. Ces réformes visent également à promouvoir l'efficacité des dépenses de l'État à travers l'audit et le contrôle interne. Ainsi, les recettes totales augmenteraient, en moyenne annuelle, de 17,2% sur la période 2023-2025. Cette hausse résulterait de l'augmentation des recettes fiscales (+15,9%) et recettes non fiscales (+43,3%).

Pour ce qui est des dépenses publiques, elles progresseraient à un rythme de 5,9% en moyenne annuelle sur la période 2023-2025. Pour conforter le rythme de la mise en œuvre de ses politiques de développement, le Gouvernement accroîtrait le niveau des dépenses d'investissement sur ressources propres de 13,6% en moyenne sur la période 2023-2025.

De façon détaillée, les résultats des projections se présentent comme suit :

Évolution des recettes

Taxes sur le commerce extérieur : elles progresseraient en moyenne de 11,8% sur la période pour se situer à 16,3% en 2024 et atteindre 19,0% en 2025. Cette évolution serait imputable aux droits et taxes à l'importation hors TVA qui augmenteraient en moyenne de 11,6% et à une progression de 14,5% de la TVA à l'importation. Ces évolutions s'expliqueraient par la lutte contre la fraude et les effets de la mise en œuvre des réformes notamment l'opérationnalisation du Guichet Unique de Commerce Extérieur (GUCE), l'accroissement du taux d'abattement de la valeur taxable des véhicules en fonction de leur état de 10 à 15% supplémentaire, la révision de la Taxe Spéciale à la Réexportation (TSR) sur le sucre et le tissu, la poursuite des réformes visant l'automatisation et la modernisation des procédures douanières et la mise en œuvre effective du marquage des produits pétroliers afin de lutter contre la fraude des hydrocarbures.

Taxes sur biens et services : elles enregistreraient en moyenne annuelle une croissance de 20,9% sur la période. Cette performance est en rapport avec la hausse de la TVA intérieure (+20,6%), les droits d'accises (+9,0%), la taxe intérieure sur les produits pétroliers (+11,8%) et les redevances ad valorem qui progresseraient de 69,5% en moyenne annuelle. Cette situation s'expliquerait par les effets de la mise en œuvre de la réforme des factures électroniques certifiées et de l'exportation du pétrole brut, la révision des modalités d'exonération, l'application stricte de l'imposition au droit commun des structures étatiques, la taxe des montants mis en réserves libres, le déploiement du SISIC dans tous les services fiscaux.

Les impôts sur le revenu et les bénéfices et gains en capital croîtraient de 22,2% en 2023 pour atteindre 21,3% en 2024 et 6,9% en 2025, soit une progression annuelle moyenne de 16,8%. Cette évolution est en lien avec la hausse des impôts sur les bénéfices (+15,9%), l'IRVM (+40,4%), l'ITS (+12,4%) et l'impôt sur le patrimoine (14,1%) sur la période. La progression de l'impôt sur le revenu et les bénéfices et gains en capital s'expliquerait par la prise de participation

de l'État au niveau de la société WAPCO et les bénéfices tirés de l'activité de la société en lien avec le démarrage de l'exportation du pétrole brut ainsi que la définition d'une formalité pour l'enregistrement et la publicité foncière

Les autres recettes fiscales progresseraient de 8,0% en 2023 de 15,5% en 2024 et se situeraient à 11,1% en 2025, soit une moyenne de 11,5% sur la période, en rapport avec le bon comportement des droits d'enregistrements et la réforme des impôts fonciers.

Les recettes non fiscales afficheraient une croissance de 43,8% sur la période 2023-2025, en lien avec la participation de l'État dans la société WAPCO. Cette évolution se traduirait par un taux de pression fiscale qui s'améliorerait en passant de 12,2% en 2023 à 12,7% en 2024 pour se situer à 13,2% en 2025 en rapport avec les réformes fiscales.

Évolution des dépenses

Les dépenses courantes budgétaires augmenteraient en moyenne de 12,4% sur la période 2023-2025, traduisant la volonté du Gouvernement à exécuter son programme de recrutement des agents à la fonction publique, la prise en compte des dépenses sociales dans le domaine de la santé et de l'éducation. Par nature de dépense, les projections font ressortir :

Traitements et salaires connaîtraient une croissance moyenne de 16,5% sur la période 2023-2025 en lien avec le programme de recrutement prévu par le Gouvernement, notamment dans le secteur de l'éducation. Ils évolueront de 18,2% en 2023, 14,2% en 2024 et 17,2% 2025. Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales s'établirait en moyenne annuelle à 31,8% sur la période.

Dépenses de **matériels et fournitures** : le rythme de croissance de ces dépenses serait en moyenne de 9,5% sur la période. Pour assurer un bon fonctionnement des administrations, les dépenses de fonctionnement progresseraient de 3,2% en 2023 à 12,3% en 2024 pour se situer à 12,9% en 2025.

Dépenses de subventions et transferts connaîtraient une hausse de 11,0% en moyenne par an, en passant de 9,7% en 2023 à 12,5% en 2024 pour s'établir à 10,7% en 2025, en lien avec les différents programmes de dépenses sociales, notamment dans le domaine de la santé et de l'éducation (internats des jeunes filles).

Les intérêts sur la dette publique augmenteraient de 8,3% en moyenne sur la période. Ils progresseraient de 6,4% en 2023 à 12,7% en 2024 pour se situer à 5,8% en 2025.

Les dépenses d'équipements sur les ressources internes croitraient de 13,6% en moyenne sur la période 2023-2025, traduisant la volonté du Gouvernement à financer son développement grâce à la forte mobilisation des ressources interne. Cette croissance des dépenses sera renforcée par les réformes visant l'amélioration de la qualité des investissements publics, la budgétisation pluriannuelle détaillée (en autorisation d'engagement et crédit de paiement), mais aussi en assurant que les projets inscrits au PIP font l'objet d'étude de faisabilité pour la sélection des projets.

Dans ces conditions, le **solde global** hors dons ressortirait à -10,0% du PIB en 2023, et passerait à -8,2% en 2024 pour se situer à -7,9% en 2025. Quant au solde global dons compris, il évoluerait de -4,5% du PIB en 2023 à -3,0% en 2024 pour se situer à -2,8% en 2025, conformément au pacte de convergence de l'UEMOA.

Le tableau ci-après, présente l'évolution des principales rubriques du budget de 2022 à 2025.

Tableau 8 : Tableau des opérations financières de l'État (mds FCFA)

LIBELLE	2022	2023	2024	2025
Recettes totales	1 131,9	1 329,6	1 593,1	1 821,2
Recettes fiscales	1 068,8	1 212	1 459,7	1 662,8
Hors ressources naturelles	977,5	1 106,4	1 282,8	1 452,5
Ressources naturelles	91,3	105,7	177	210,3
Impôts sur le revenu, les bénéfiques et gains en capital	237,6	290,3	352,2	376,4
Impôts sur les biens et services	406,8	503,5	620,6	718,3
Taxes sur commerce extérieur	305,8	305,8	355,8	423,5
Droits et taxes à l'importation hors TVA	138,7	133,7	158,1	189,8
Autres Recettes fiscales	73,6	79,4	91,8	102
Recettes fiscales pour compte des tiers	33,3	36,5	42	46
Recettes non fiscales	48,1	98,6	108,9	126,4
Dépenses totales	2 380,9	2 322,1	2 531,1	2 812,6
Dépenses courantes	1 007,4	1 120,1	1 267,1	1 425,6
Dépenses courantes budgétaires	978,4	1 087,1	1 229,9	1 387,7
Traitements et salaires	334,1	394,9	451	528,6
Matériels et fournitures	162,5	167,8	188,5	212,8
Subventions et transferts	355,4	389,8	438,7	485,8
Intérêts exigibles	126,5	134,6	151,7	160,5
Dette extérieure	46,7	42,5	44,7	47,1
Dette intérieure	79,8	92,1	107	113,4

Budgets annexes/comptes spéciaux	29	33	37,2	37,9
Dépenses en capital et prêts nets	1 373,5	1 202	1 264	1 387
Dépenses d'équipement	1 333,5	1 154	1 264	1 387
Sur ressources internes	468,6	511	584	686
Sur ressources extérieures	864,9	643	680	701
Solde global (base engagement) hors dons	-1 249,1	-992,5	-938	-991,4
Solde global (base engagement) dons compris	-673,7	-444,5	-346	-355,4
Solde global de base	-384,2	-349,5	-258	-290,4
Solde primaire	-1 122,6	-857,9	-786,3	-830,9
Solde primaire hors ressources naturelles	-1 214,6	-964,2	-963,8	-1 041,8
Solde global (base encais./décais.)	-1 249,1	-992,5	-938	-991,4
Financement	1 249	992,6	938,1	991,4
Financement extérieur	972,7	721,4	794,1	853,9
Dons	575,3	548	592	636
Appui budgétaire (Aide budg.+aut.fonds conc.)	140	157	179	198
Dons projets	435,3	391	413	438
Prêts	498,3	316	340	343
Budgétaires	68,8	64	73	80
Projets	429,5	252	267	263
Amortissement exigible	-101	-142,6	-137,9	-125,1
Financement intérieur	276,4	271,2	144	137,5
Secteur bancaire	159,2	109,7	72	64,2
Secteur non bancaire	117,1	161,5	72	73,3

Source : MP/MF/Comité Cadrage Macroéconomique et Budgétaire

Sur la période de projection, la politique budgétaire mise en œuvre permettrait de réaliser les critères de convergence tels qu'ils ressortent dans le tableau ci-après :

Tableau 9 : Critères de convergence de la zone UEMOA

Critères de convergence de la zone UEMOA	Normes	2022	2023	2024	2025
Critères de premier (1^{er}) rang :					
Ratio du solde budgétaire global avec dons (en % du PIB)	>=-3%	-7,40%	-4,50%	-3,00%	-2,80%
Taux d'inflation	<=3%	2,30%	2,30%	2,40%	2,60%
Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure / PIB	<=70%	51,20%	51,10%	47,30%	45,90%
Critères de second (2^{ème}) rang :					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales	<=35%	31,30%	32,60%	30,90%	31,80%
Taux de pression fiscale (= Recettes fiscales / PIB nominal).	>=20%	11,80%	12,20%	12,70%	13,20%

Source : MP/MF/Comité Cadrage Macroéconomique et Budgétaire

4.5. Secteur extérieur

Le solde des transactions courantes serait caractérisé par une réduction du déficit structurel de la balance commerciale. Il s'établirait à -4,9% du PIB en 2023 ; à -4,3% en 2024 pour atteindre -3,8% en 2025, soit une progression moyenne de -5,8% du PIB. Cette progression résulterait d'une réduction progressive du solde de la balance commerciale des biens en lien avec une forte augmentation des exportations (23,2%), notamment les ventes des produits pétroliers atténuée par l'accroissement des importations (5,1%).

Le solde du compte du revenu primaire, progresserait de -152,8 milliards en 2023 à -188,0 milliards en 2024 pour atteindre -192,8 milliards en 2025 du fait des paiements d'intérêts de la dette extérieure, des rapatriements de salaires des travailleurs expatriés et des dividendes des sociétés minières, pétrolières etc.

Le solde positif du revenu secondaire s'établirait à 390,0 milliards en 2023 pour se situer à 407,5 milliards en 2024 et 429,0 milliards en 2026, imputable aux aides budgétaires et aux envois de fonds des travailleurs migrants.

Le compte de capital s'établirait en moyenne à 4,1% du PIB sur la période, en passant de 4,4% du PIB en 2023 à 4,0% en 2024 pour s'établir à 3,8% du PIB en 2025, tiré principalement par la mobilisation des dons projets.

Les opérations financières se caractériseraient par le solde du compte financier qui serait de 796,3 milliards en 2023 pour revenir à 727,0 milliards en 2024 et 772,3

milliards en 2025, sous l'effet d'un accroissement des investissements directs étrangers et des autres investissements notamment les tirages publics.

Dans ces conditions, le solde global de la balance des paiements passerait de - 189,8 milliards en 2023 à +114,7 milliards en 2024 pour atteindre +108,6 milliards en 2025.

4.6. Secteur monétaire

Au cours de la période 2023-2025, l'évolution de la situation monétaire serait marquée par une progression des actifs extérieurs nets et une expansion des créances intérieurs et de la masse monétaire. En effet, les actifs extérieurs nets ont augmenté de 5,0% en moyenne. Ils enregistreraient 450,3 milliards en 2023, 565,0 milliards en 2024, pour atteindre 673,6 milliards en 2025. Cette situation serait consécutive à l'amélioration continue de la balance courante sur la période en lien avec l'exportation du pétrole brut et la consolidation des comptes de capital et financier.

Les créances intérieures progressaient en moyenne de 13,7% sur la période. Elles passeraient de 1 735,4 milliards en 2023 à 2 133,8 milliards en 2024 pour atteindre 2 441,0 milliards en 2025. Cette hausse résulterait de la vigueur des créances sur le secteur privé et les autres secteurs à partir de 2024, conjuguée à la faible augmentation des créances nettes sur l'administration centrale, traduisant ainsi un désengagement de l'État vis-à-vis du secteur bancaire au profit du secteur privé.

S'alignant sur l'évolution projetée de ses contreparties, la masse monétaire a cru de 10,5% en moyenne sur la période pour se situer à 1 828,1 milliards en 2023 ; à 2 084,1 milliards en 2024 pour atteindre à 2 265,8 milliards en 2025.

4.7. Stratégie d'endettement

Pour rappel, le Dispositif institutionnel de gestion de la dette publique au Niger reste principalement régi par le Décret N°2015-311/CAB/PM du 18 juin 2015, portant modalités de suivi de la politique d'endettement de l'État et de négociation des aides budgétaires. Il est organisé autour d'un Comité Interministériel et un Comité Technique, qui sont appuyés par un Secrétaire Permanent.

Le Comité Interministériel de suivi de la Politique d'Endettement de l'État et de Négociation des Aides Budgétaires continue de se prononcer sur toute nouvelle convention relative aux prêts ou garanties par l'État, afin d'assurer une analyse exhaustive de la viabilité de la dette publique.

Par ailleurs, un décret visant à centraliser la gestion de la dette au sein de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique et un arrêté ministériel l'organisant selon une structure de « front-middle-back » ont été adoptés.

Le Gouvernement poursuit la mise en œuvre d'une politique d'endettement prudente qui permet le financement des plans d'investissement tout en assurant la viabilité de la dette. Dans ce contexte, le Gouvernement continue à limiter les garanties de l'État et à évaluer soigneusement l'impact de tout nouvel emprunt sur la viabilité de la dette. Les projets d'investissement seront financés en priorité avec des ressources concessionnelles.

En attendant le nouveau plan d'endettement à moyen terme, le Gouvernement reste engagé à poursuivre le respect des plafonds arrêtés par type de prêts conformément au plan d'endettement à moyen terme 2018-2021, tout en privilégiant le recours aux ressources concessionnelles.

Tous ces efforts pris en compte, la dette rapportée au PIB passerait de 51,20% en 2022 à 51,10% en 2023 pour se situer à 47,30% en 2024 et 45,90% en 2025.

4.8. Détermination des enveloppes sectorielles

La détermination des enveloppes sectorielles tient compte des priorités du Gouvernement, des réalisations antérieures, des enseignements tirés de la mise en œuvre des réformes de gestion des finances publiques ainsi que des informations disponibles.

4.8.1. Projection des ressources du budget général de l'État

Les ressources budgétaires sont projetées à 2 966,16 milliards de FCFA en 2023 contre 2 908,5 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 1,98%, imputable à celle des ressources internes. Les ressources budgétaires connaîtraient une croissance moyenne de 6,15% sur la période 2023-2025 et s'établiraient à 3 472,87 milliards en 2025. Les détails des projections des ressources sont indiqués dans le tableau suivant.

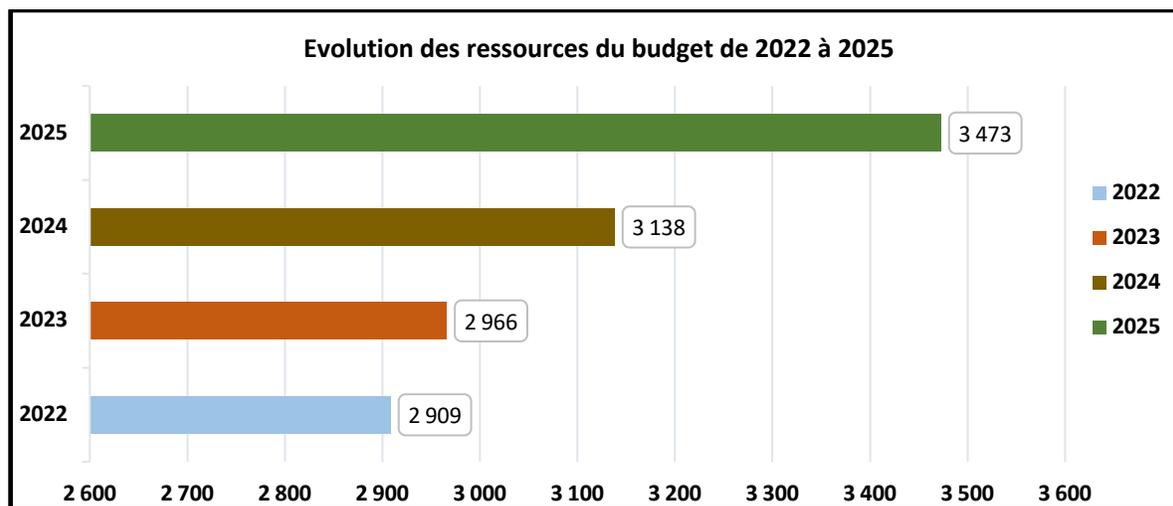
Tableau 10 : Évolution des prévisions des ressources du budget général de l'État sur la période 2022-2025 (en milliards de F CFA)

LIBELLÉ	2022	2023	2024	2025
Ressources externes				
Dons projets	435,33	391,00	413,00	438,00
Aides budgétaires	200,53	10,56	10,56	10,56
Emprunts programmes	131,33	213,76	183,76	128,60
Tirages sur emprunts projets	429,55	252,00	267,00	263,00
Total ressources externes	1 196,73	867,32	874,32	840,16
Emprunts obligataires	350,00	533,62	424,83	539,04
Ressources internes				
Ventes de produits et services	8,28	4,84	5,50	6,37
Recettes fiscales	1 304,79	1 452,93	1 713,79	1 949,61
Recettes non fiscales	30,13	62,67	69,76	79,55
Recettes exceptionnelles	18,65	44,78	50,04	58,13
Total ressources internes	1 361,86	1 565,23	1 839,09	2 093,67
TOTAL RESSOURCES	2 908,59	2 966,17	3 138,23	3 472,87

Source : MF/DGB

Le graphique ci-après présente les ressources budgétaires de 2022 à 2025.

Graphique 4 : Évolution des ressources du budget de 2022 à 2025

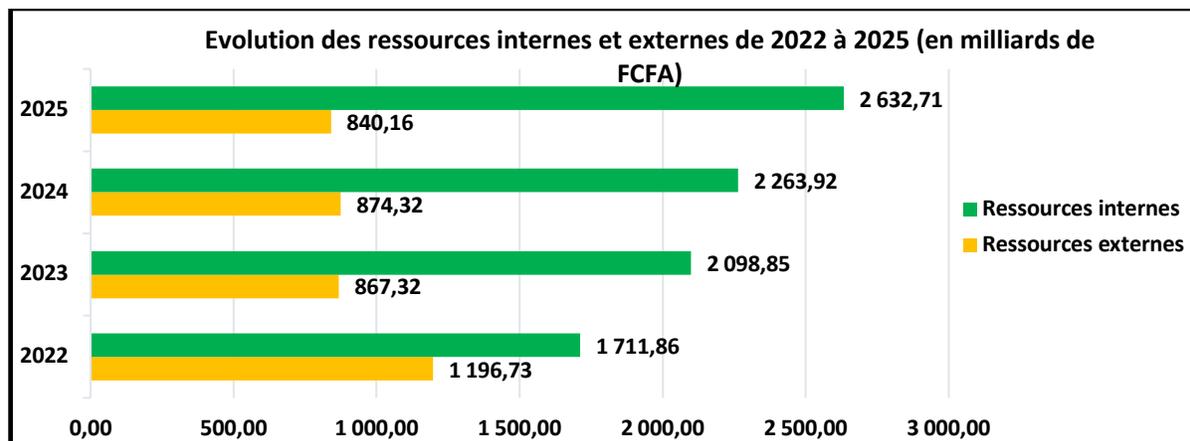


Source : MF/DGB

Les ressources du budget général de l'État sont constituées des ressources internes et des ressources extérieures.

Le graphique ci-après indique l'évolution des prévisions des ressources sur la période 2022-2025.

Graphique 5 : Evolution des ressources internes et externes de 2022 à 2025 (en milliards de FCFA)



Source : MF/DGB

Les ressources intérieures sont constituées des recettes fiscales, des recettes non fiscales et des recettes exceptionnelles, projetées hors exonérations à 1 314,23 milliards en 2023, 1 571,28 milliards en 2024 et 1 792,55 milliards en 2025. En prenant en compte les exonérations, les estimations des ressources internes s'établiraient à 1 565,23 milliards en 2023, 1 839,09 milliards en 2024 et 2 093,67 milliards en 2025.

Le détail des recettes internes est présenté ainsi qu'il suit :

Tableau 11 : détail des rubriques des recettes internes (en milliards de FCFA) de 2022 à 2025

RUBRIQUES	2022	2023	2024	2025
Ventes de produits et services	8,28	4,84	5,50	6,37
701-Ventes de produits	0,06	0,14	0,17	0,22
702-Ventes de prestations de services	8,22	4,70	5,33	6,15
Recettes fiscales	1 304,79	1 452,93	1 713,79	1 949,61
711-Impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital	149,97	168,40	203,62	219,18
712-Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	67,00	92,59	112,33	120,05
713-Impôts sur le patrimoine	19,65	29,68	34,84	39,90
714-Autres impôts directs	3,01	5,12	6,21	6,64
715-Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	478,93	546,00	666,59	778,99
716-Droits de timbre et d'enregistrement	68,86	78,88	91,21	101,35
717-Droits et taxes à l'importation	426,69	443,78	493,33	566,23
718-Droits et taxes à l'exportation	47,47	43,32	53,85	58,91
719-Autres recettes fiscales	43,22	45,16	51,82	58,35
Recettes non fiscales	30,13	62,67	69,76	79,55
721-Revenus de l'entreprise et du domaine	13,57	26,64	28,53	32,78
722-Droits et frais administratifs	7,57	14,52	15,93	18,71
723-Amendes et condamnations pécuniaires	8,55	20,91	24,59	27,25
729-Autres recettes non fiscales	0,44	0,61	0,71	0,81
Recettes exceptionnelles	18,65	44,78	50,04	58,13
759-Autres recettes exceptionnelles	18,42	44,28	49,50	57,52
772-Intérêts sur les dépôts à termes	0,23	0,50	0,54	0,61
Total ressources internes	1 361,86	1 565,23	1 839,09	2 093,67

Source : MF/DGB

Les recettes fiscales sont projetées à 1 452,93 milliards de FCFA en 2023 contre 1 304,79 milliards de FCFA en 2022, représentant un accroissement de 11,35% ou 148,4 milliards. Sur la période 2023-2025, elles progresseraient de 14,36% en moyenne.

L'accroissement des recettes fiscales traduit l'effet de la reprise après la résorption de l'impact de la Covid-19 et les mesures de relance des activités économiques.

Les impôts sur biens et services connaîtraient une hausse de 14,00% en 2023, 22,09% en 2024 et 16,86% en 2025. Cette évolution traduirait la performance de la fiscalité de porte avec la reprise du circuit de commerce et de production.

Les **impôts sur les revenus** enregistreraient une croissance moyenne de 13,61% sur la période de projection. Cette performance proviendrait de la bonne tenue des Impôts sur les revenus, les bénéfiques et les gains en capital, de l'impôt sur les salaires versés et des autres rémunérations, imprimée par le dynamisme de l'activité économique.

Les recettes non fiscales (y compris exceptionnelles) progresseraient au rythme annuel moyen de 48,90% sur la période 2023-2025.

Le taux de pression fiscale (recettes fiscales/PIB courant) s'établirait à 12,20% en 2023, à 12,70% en 2024 et 13,20% en 2025. Il restera en deçà de la norme communautaire de l'UEMOA minimale de 20% à l'horizon de convergence.

Les ressources extérieures sont constituées des appuis budgétaires et des aides projets.

Les appuis budgétaires, composés des aides budgétaires et des emprunts-programme, sont projetés sur la base des informations disponibles sur les intentions des partenaires. Ainsi, les prévisions retenues sont de 224,32 milliards de FCFA en 2023.

Les aides projets sont constituées des dons projets et des emprunts-projets. Les dons projets sont projetés à 391,00 milliards de FCFA en 2023 et ressortiraient en moyenne à 414,00 milliards de FCFA entre 2023 et 2025.

Le tableau qui suit présente l'évolution des ressources extérieures selon leur nature.

Tableau 12 : Les projections des ressources extérieures 2023-2025 (en milliards de FCFA)

LIBELLÉ	2022	2023	2024	2025
Appuis budgétaires	331,86	224,32	194,32	139,16
Aides budgétaires	200,53	10,56	10,56	10,56
Emprunts programmes	131,33	213,76	183,76	128,60
Aides projets	864,88	643,00	680,00	701,00
Dons projets	435,33	391,00	413,00	438,00
Tirages sur emprunts projets	429,55	252,00	267,00	263,00
TOTAL	1 196,73	867,32	874,32	840,16

Source : MF/DGB

4.8.2. Projection des dépenses

En ce qui concerne les dépenses, le tableau qui suit présente les prévisions des budgets plafonds 2023-2025 en francs CFA.

Tableau 13 : Prévisions des dépenses budgétaires entre 2023 et 2025 en FCFA

CATÉGORIES DE DEPENSES	2022	2023	2024	2025
Dette publique	424,45	498,23	491,14	489,52
Personnel	334,10	344,12	354,45	365,08
Biens et services	162,35	149,05	183,37	199,89
Subventions et transferts	369,03	435,29	417,08	454,62
Investissements	1 618,66	1 539,48	1 692,20	1 963,77
<i>Ressources Propres</i>	<i>558,93</i>	<i>645,48</i>	<i>744,38</i>	<i>961,65</i>
<i>Financement Extérieur</i>	<i>864,88</i>	<i>643,00</i>	<i>680,00</i>	<i>701,00</i>
<i>Exonérations</i>	<i>194,85</i>	<i>251,00</i>	<i>267,81</i>	<i>301,11</i>
TOTAL	2 908,59	2 966,17	3 138,23	3 472,87

Source : MF/DGB

Ainsi, les dépenses du budget général s'établiraient à 2 966,17 milliards de FCFA en 2023 contre 2 908,59 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 1,98% principalement imputable à la hausse des dépenses courantes.

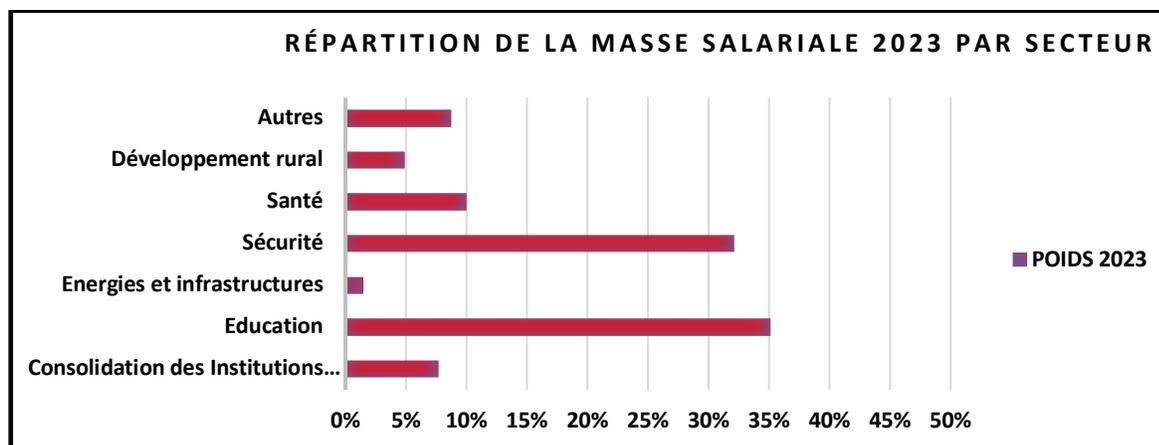
Sur la période, les dépenses totales sont projetées à 3 138,23 milliards en 2024 et 3 472,87 milliards de FCFA en 2025.

Par catégorie de dépenses, la répartition est la suivante :

Service de la dette : le service de la dette progresserait de 17,38% en 2023 et amorcerait une baisse moyenne de 0,88% entre 2024 et 2025.

Traitements et salaires : ils connaîtraient une croissance annuelle moyenne de 3%, en passant de 334,10 milliards en 2022 à 344,12 milliards en 2023. Le Gouvernement poursuivra la politique de rationalisation des effectifs de la Fonction Publique. Le ratio masse salariale en pourcentage des recettes fiscales se situerait à 28,61% en moyenne par an sous les effets conjugués de l’augmentation des recettes fiscales et de la maîtrise des dépenses.

Graphique 6 : Répartition de la masse salariale 2023 par secteur



Source : MF/DGB

Achats de biens et services : ils évolueraient au rythme annuel moyen de 7,9% pour s’établir à 199,89 milliards en 2025. Cette progression serait due essentiellement à la dotation des administrations de moyens nécessaires à leur fonctionnement optimal.

Subventions et transferts : ils enregistreraient une hausse de 7,6% en moyenne par an, se situant à 454,62 milliards en 2025 et tiendraient compte en particulier du niveau des pécules des enseignants contractuels et agents de santé, ainsi que des bourses.

Investissements : ils sont prévus pour 1.539,48 milliards en 2023 et passeraient à 1.692,20 et 1.963,77 milliards de FCFA respectivement en 2024 et 2025, soit une hausse annuelle moyenne de 7,03%. Les dépenses en capital financées sur ressources internes, hors exonérations, atteindraient 645,48 milliards en 2023. Elles s’établiraient par la suite à 744,38 milliards de FCFA en 2024 et devraient progresser pour se situer à 961,65 milliards de FCFA en 2025, soit une progression moyenne par an de 20,00% entre 2023 et 2025.

Quant aux investissements financés sur ressources extérieures, ils passeraient de 643,00 milliards en 2023 à 680,00 milliards en 2024 pour s'établir à 701,00 milliards en 2025, soit une moyenne annuelle de 674,67 milliards de FCFA.

4.9. Objectifs en matière de finances publiques

En matière de finances publiques, sur la base des nouvelles orientations du Gouvernement et les différents documents de référence, l'exécution des finances publiques s'opérerait dans un contexte national marqué par la consolidation de la mise en œuvre du budget-programme, du Programme de Réformes de Gestion des Finances Publiques (PRGFP V) 2021-2025 ainsi que du Programme Economique et Financier (PEF) 2021-2024. L'essor attendu du secteur pétrolier, notamment la pleine capacité de la SORAZ et l'exportation du pétrole brut associée à la modernisation des administrations fiscale et douanière, l'élargissement de l'assiette fiscale, la poursuite et l'intensification de la lutte contre la corruption et la fraude, le renforcement du contrôle fiscal, la rationalisation des exonérations fiscales et l'amélioration du climat des affaires permettront d'accroître significativement les recettes publiques. Ainsi, les objectifs suivants seront poursuivis :

- consolider les finances publiques de manière à faire face aux dépenses nécessaires à la reprise des activités économiques après la pandémie de la Covid-19 ;
- poursuivre l'accroissement de l'espace budgétaire à travers l'amélioration de la mobilisation des recettes internes et externes ;
- accroître l'efficacité et la qualité de la dépense publique.

Pour atteindre ces objectifs, l'accent sera mis sur les réformes suivantes :

En matière de recettes :

- l'élargissement de l'assiette fiscale à travers la modernisation des procédures et la recherche des niches fiscales ;
- la mise en œuvre des mesures de rationalisation et de simplification de la législation fiscale;
- la poursuite de l'amélioration de manière durable du fonctionnement et du rendement des impôts notamment de la TVA, à travers l'élargissement effectif du système de facturation de la TVA ;
- la poursuite de la mise en œuvre des mesures de rationalisation des exonérations ;

- la sécurisation des recettes fiscales sur les produits pétroliers ;
- la création d'un environnement propice aux affaires et au civisme fiscal ;
- une meilleure gestion du portefeuille de l'Etat et une amélioration du recouvrement des recettes domaniales.

En matière de dépenses:

- le renforcement des capacités de conduite et d'évaluation des études de faisabilité techniques, économiques, environnementales et financières des projets d'investissement ;
- l'amélioration progressive des procédures de sélection, de budgétisation et de suivi de l'exécution des crédits d'investissement ;
- l'amélioration de la gestion des dépenses et la transparence des finances publiques ;
- le renforcement de la gestion de la dette publique à travers une gestion active de celle-ci ;
- le renforcement et le suivi de la gestion de la trésorerie;
- le renforcement du contrôle interne et externe des dépenses publiques ;
- la poursuite de la budgétisation en AE/CP pour mieux sécuriser les projets d'investissements.

4.10. Situation financière des organismes publics

4.10.1. Situation des collectivités territoriales

Le Niger compte 262 Collectivités territoriales (CT) dont 255 communes (214 communes rurales et 37 communes urbaines et 04 à statuts particuliers) et 07 régions.

La loi n° 2010-054 du 17 septembre 2010 portant Code Général des collectivités Territoriales (CGCT) organise également la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales suivant le principe de subsidiarité (article 158 du CGCT) et indique que le transfert doit être accompagné des moyens et des ressources nécessaires pour l'exercice effectif de ces compétences conformément au principe de progressivité (article 7) du CGCT.

S'agissant de la mobilisation des recettes propres des collectivités, elles se caractérisent par une contreperformance en matière de mobilisation des ressources. Cette contreperformance est liée au manque de ressources humaines compétentes combinée à un déficit de gouvernance économique et financière

relatif à l'absence d'un contrôle rigoureux sur les opérations financières et comptables.

En effet, contrairement aux textes en vigueur, notamment le code général des collectivités territoriales, le décret n°2016-302/PRN/MISP/D/ACR/MF du 29 juin 2016 en son article 36 et le règlement général sur la comptabilité publique, la gestion des finances des collectivités territoriales est assurée par des agents recrutés par les exécutifs locaux en lieu et place des comptables publics assignataires nommés par le Ministre des Finances. Ce qui constitue une entorse à la réglementation.

Pour parer aux insuffisances en matière de mobilisation des recettes et augmenter le potentiel des ressources des collectivités territoriales, le Gouvernement s'est engagé à entreprendre les actions ci-après :

- finaliser les processus de transferts de compétence aux collectivités en collaboration avec le Ministère des Finances, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et les autres structures concernées ;
- renforcer les capacités des collectivités dans les domaines clés des compétences transférées ;
- définir les modalités de gestion des ressources par les CT en lien avec les compétences transférées.

4.10.2. Situation des établissements publics de l'Etat

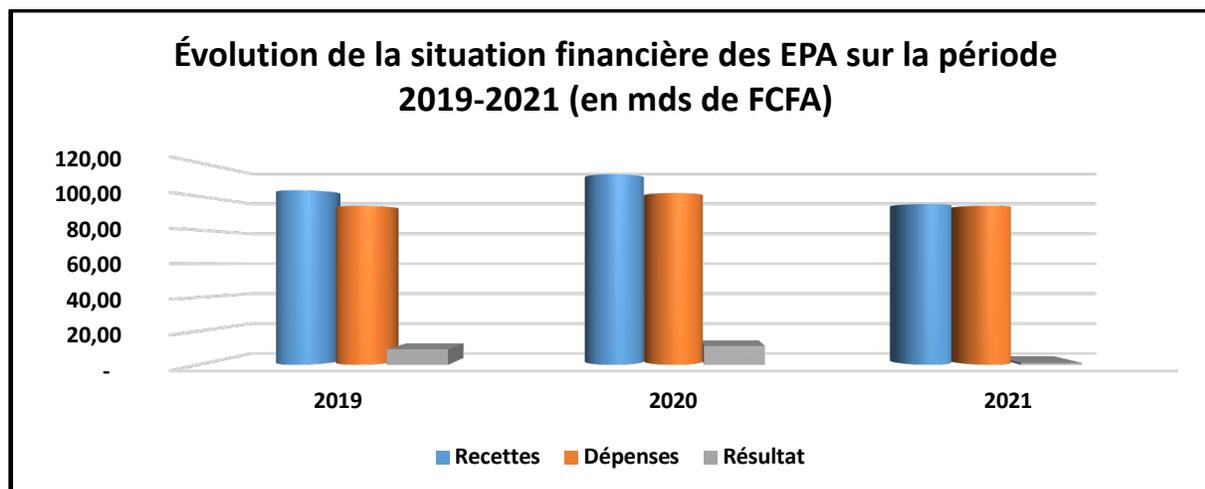
Les données disponibles sur la situation financière des établissements publics sont celles se rapportant à la période 2019-2022.

Les réalisations au niveau des ressources totales des établissements publics de l'État ont augmenté entre 2019 et 2020. Elles sont passées de 103,58 milliards en 2019 à 113,11 milliards en 2020.

Les dépenses totales ont été exécutées dans la même tendance, en passant de 94,31 milliards en 2019 à 101,95 milliards en 2020. Par contre, entre 2020 à 2021, les réalisations en termes de recettes ont baissé, passant de 113,11 milliards en 2020 à 95,49 milliards en 2021. Les dépenses ont également baissé en passant de 101,95 milliards en 2020 à 94,42 en 2021.

Le graphique qui suit présente l'évolution des réalisations des EPA en ressources et en dépenses sur la période 2019-2021.

Graphique 7 : Évolution de la situation financière des EPA sur la période 2019-2021 (en mds de FCFA)



Source: MF/DGEP/PE

Les prévisions des recettes et des dépenses des établissements publics se présentent ci-après au titre de l'année 2022.

Tableau 14: Prévisions des recettes et des dépenses des EPA en 2022 (en milliards de FCFA).

ANNEE	2022
VOLET RECETTES	
RECETTES PROPRES	37,00
SUBVENTION ETAT	63,20
AUTRES	52,53
TOTAUX	152,72
VOLET DEPENSES	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	38,79
DEPENSES DE PERSONNELS	27,22
TRANSFERTS COURANTS	21,26
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20,60
AUTRES DEPENSES	44,86
TOTAUX	152,72

Source: MF/DGEP/PE

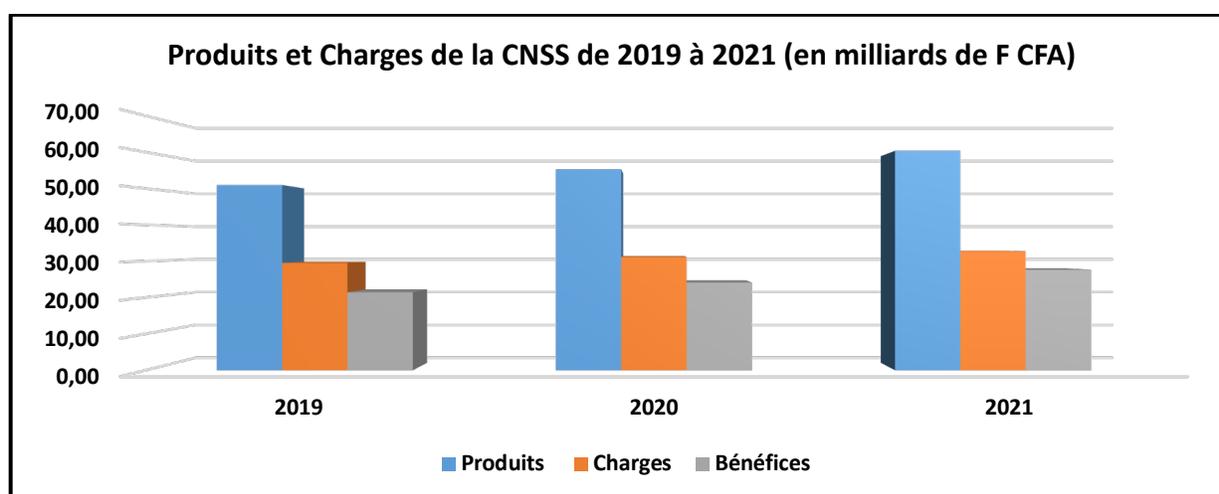
Ces dépenses sont constituées des dépenses de fonctionnement représentant 38,79 milliards et des dépenses d'investissements pour 20,60 milliards en 2022.

La subvention de l'Etat représente en moyenne sur cette période 36,06% des ressources des EPA, tandis que les ressources propres et les autres ressources représentent respectivement 33,43% et 30,51%.

4.10.3. Situation des organismes de protection sociale

Il ressort des données disponibles que les produits et les charges de la CNSS connaîtraient sur la période 2019-2021, une tendance haussière en lien avec l'évolution des employeurs affiliés à l'organisme. Les produits ressortiraient à 50,94 milliards de FCFA en 2019, pour remonter à 55,25 milliards de FCFA en 2020 et 60,35 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 17,68% sur la période.

Graphique 8 : Produits et Charges de la CNSS de 2019 à 2021



Source: CNSS

CHAPITRE V : ANALYSE DES RISQUES BUDGETAIRES

Sur la période 2023-2025, les projections macroéconomique et budgétaire du Niger font état d'une croissance économique qui augmenterait à moyen terme. Cependant les hypothèses de projection sont élaborées dans un environnement d'incertitudes qui pourraient compromettre leur réalisation.

5.1. Les risques sur le secteur réel

5.1.1. Les risques potentiels

Les perspectives de croissance étant bâties sur des hypothèses, l'atteinte des principaux résultats pourrait être compromise par des incertitudes en raison des risques pesant, d'une part, sur les perspectives économiques mondiales en lien avec la pandémie de la Covid-19 et la guerre en Ukraine et, d'autre part, l'insécurité persistante dans certaines régions du pays.

Les principaux risques identifiés sont les suivants :

- la menace sécuritaire, notamment les attaques terroristes ou des conflits communautaires entraînant une crise humanitaire avec de nombreux déplacés internes ;
- la vulnérabilité de l'agriculture aux aléas climatiques et la persistance des attaques des cultures ;
- la volatilité des cours de matières premières exportées, notamment l'uranium et le pétrole sur la période 2022-2025 ;
- la persistance de la propagation de la pandémie de la Covid-19 dans toutes les régions du pays ;
- la dégradation du climat social ;
- les tensions géopolitiques et stratégiques entre les grandes puissances notamment la guerre en Ukraine et aussi entre les pays membres de l'OPEP qui pourraient avoir un impact sérieux sur le cours du baril de pétrole ;
- le renchérissement des biens et produits importés ;
- la faiblesse du niveau de réalisation des investissements structurants dans certains secteurs comme l'énergie, le secteur de l'eau, les infrastructures, le transport, etc. ;

- la faible mobilisation des ressources internes ;
- le non-respect des engagements par les Partenaires techniques et financiers ;
- L'instabilité politique au Niger et dans la sous-région.

5.1.2. Mesures d'atténuation

Pour minimiser les effets négatifs de ces risques, les principales mesures d'atténuation sont, entre autres :

- la poursuite des actions pour limiter la propagation de la Covid-19 et le renforcement des mesures d'accompagnement et des actions de relance des activités économiques ;
- la poursuite des actions de renforcement des capacités de nos forces de défense et de sécurité ;
- la redynamisation de la coopération militaire ;
- l'organisation d'un dialogue franc avec les partenaires sociaux ;
- la poursuite des actions de modernisation de l'agriculture et de renforcement de la recherche agricole permettant de disposer des semences de bonne qualité, de lutter contre les organismes nuisibles des cultures ainsi que le développement et l'introduction des engrais de meilleure qualité ;
- la diversification des matières premières exportées ;
- la transformation des matières premières et produits locaux ;
- la diversification des partenaires techniques et financiers et des investisseurs;
- l'amélioration de la mobilisation des ressources propres et extérieures pour la réalisation des infrastructures.

5.2. Les risques sur la dette publique

5.2.1. Risques potentiels

L'évolution de la dette publique, fait peser un certain nombre de risques sur les capacités futures du pays à faire face à ses engagements.

Ces risques peuvent porter sur :

- les coûts du portefeuille des titres publics qui peuvent engendrer des taux d'intérêt élevés qui constitueront des charges futures de la dette sur le budget de l'Etat ;
- le risque de change pour la dette extérieure. En effet une forte proportion du portefeuille de la dette libellée en devises étrangères, traduit l'exposition du stock de la dette à la volatilité des taux de changes.

5.2.2. Les mesures d'atténuation

La maîtrise de ces risques potentiels nécessite les actions suivantes :

- réduire le coût des titres publics, donc des charges futures de la dette. Cela permettra d'amoinrir la pression sur la trésorerie de l'Etat et donc de dégager des espaces budgétaires pour la prise en compte de nouvelles actions ;
- privilégier le recours au financement extérieur dont le coût est relativement moins onéreux par rapport à la dette intérieure ;
- apporter une attention particulière sur le rythme d'évolution de la dette intérieure en vue de prévenir les effets qu'elle pourrait avoir sur les politiques budgétaires et par ricochet sur l'endettement public et le développement.

CONCLUSION

Les perspectives sont favorables sur la base de l'hypothèse d'une bonne campagne agricole, la consolidation et la poursuite des investissements dans les secteurs porteurs de croissance, avec le soutien accru des partenaires technique et financier. Ces perspectives seront confortées par la mise en œuvre du projet d'exportation du pétrole brut et du regain de dynamisme dans le secteur minier (uranium et or).

Malgré la situation vulnérable du pays face aux chocs exogènes (aléas climatiques, les cours des matières premières, crise sanitaire, inflation importée, choc sanitaire etc.), le taux de croissance moyen a été de 5,4% sur la période 2017-2020 dans un contexte de maîtrise de l'inflation (1,4% en moyenne). En 2021, la croissance économique est estimée à 1,3%, en lien avec la baisse de la production agricole suite à la mauvaise pluviométrie enregistrée.

Les prévisions 2023-2025 sont fondées sur des bonnes perspectives. Elles tiennent compte des tendances du passé, des mesures nouvelles (à travers la mise en œuvre notamment du Programme de Renaissance acte III, de la DPG, de la Stratégie des Réformes de Gestion du Finance Publique (SRGFP 2021-2025), du PEF (2022-2024) de la ZLECAf pour la réussite de l'économie nationale), d'une amélioration de la situation sanitaire et sécuritaire et de l'aboutissement des grands projets et programmes. Ainsi, il en ressort un taux de croissance moyen de 9,4% et 10,8% respectivement pour le scénario de référence et le scénario optimiste.

Pour l'année 2023, la politique budgétaire est orientée de manière spécifique sur la mise en œuvre des actions de relance et de transformation de l'économie.

Dans l'optique de contenir le rythme de progression des dépenses et une meilleure dotation des ressources budgétaires, les allocations seront basées à la fois sur les priorités du Gouvernement, et les besoins réels des Ministères et Institutions, ainsi que leurs capacités réelles d'exécution.

En outre, les mesures de rationalisation et d'amélioration de leur qualité et efficacité seront renforcées par la poursuite de la réforme sur le budget-programme et la modernisation des systèmes informatisés de suivi de l'exécution du budget et des marchés publics.

La politique de financement restera essentiellement ancrée, d'une part, sur le recours à un endettement prudent axé sur les ressources concessionnelles et, d'autre part, sur les partenariats public-privé de type BOOT.

Par ailleurs, le Gouvernement s'attachera au développement du secteur privé à travers l'amélioration du climat des affaires et le renforcement du capital humain ainsi que la réduction des coûts des facteurs de production, transport et énergie notamment.

Les actions de promotion du développement du secteur financier seront confortées avec la poursuite de l'installation de nouvelles banques ainsi que celle de l'élargissement du réseau existant.

L'année 2023 consacrera également la montée en puissance de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Finance Inclusive avec l'opérationnalisation du Fonds de Développement de l'Inclusion Financière (FDIF) et du Fonds d'appui au Financement des PME/PMI (FONAP) ;

Cependant, des risques pèsent sur les hypothèses ayant permis de bâtir ce cadrage. Ces facteurs d'incertitude sont liés à la situation économique internationale marquée par la pandémie de la Covid-19 qui demeure une préoccupation majeure pour les économies. En effet, cette crise a engendré des répercussions négatives sur les activités économiques, les cours des matières premières, les taux de change et les marchés financiers. La prise en compte de la durée et de l'ampleur de la pandémie, des mesures de politiques sanitaire et économique de même que celles relatives au cadre macro-budgétaire sont essentielles dans la formulation des hypothèses de prévision pour l'année 2022.

Au plan interne, la durée de la crise ainsi que le degré des contaminations pourraient être des facteurs déterminants dans la reprise de l'activité économique en 2022. Les mesures de politiques sanitaires de l'Etat à travers la protection des populations, le respect des gestes barrières et la vaccination pourraient constituer des mesures de mitigation. Par ailleurs la poursuite de la mise en œuvre des actions de l'Etat pour accompagner les entreprises et les populations vulnérables face à la crise devrait être également un facteur de relance de l'économie nationale pour la réalisation des projections de 2022. De manière spécifique, la mise en œuvre du plan global de réponse à la pandémie de la Covid-19 permettra de limiter ces conséquences sanitaires, économiques et sociales au Niger.

Par ailleurs, la persistance et l'aggravation des attaques terroristes sur le territoire national est de nature à ralentir les activités économiques avec des conséquences sociales dramatiques. Pour y remédier, la montée en puissance de nos forces de défense et de sécurité. L'Etat poursuivra ses efforts en coordination avec les autres parties prenantes au niveau régional et international (Forces G5 sahel, Barkhane, force mixte onusienne).

Une autre incertitude est le choc climatique, le choc pluviométrique entraînerait une baisse de cadence de l'économie nationale via le repli de la production agricole.

Au plan externe, le ralentissement de l'économie mondiale liée à la pandémie pourrait avoir un impact sur l'activité économique nationale. En effet, les facteurs externes portent sur la durée de la crise sanitaire et la réaction des marchés (matières premières, financiers, etc.) qui peut avoir un impact négatif sur la demande mondiale avec pour conséquence la baisse des cours des matières premières ainsi que les comportements économiques liés à la guerre en Ukraine.

ANNEXE

**ANNEXE 1 : CROISSANCE SECTORIELLE DU PIB (EN % SAUF INDICATION
CONTRAIRE)**

Libellé	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taux de croissance du PIB Réel	5,9	3,6	1,3	7,0	7,5	12,8	7,7
taux de croissance du déflateur du PIB							
PIB courant (en milliards de FCFA)	7610,4	7909,3	8272,0	9045,3	9942,7	11459,6	12597,4
Croissance sectorielle du PIB							
Primaire	3,4	7,7	-4,5	7,4	6,8	6,7	6,3
Agriculture	2,8	9,9	-8,2	8,8	8,0	7,8	7,2
Elevage	4,6	4,5	4,7	4,8	4,6	4,6	4,7
Secondaire	9,0	1,7	4,1	5,9	11,0	28,7	9,2
Industries extractives	5,4	-1,1	0,7	5,1	20,6	66,5	13,0
Activités de fabrication	7,6	3,3	3,7	3,5	3,7	4,4	3,8
EGE	12,1	6,1	8,4	8,9	9,0	9,3	9,5
Production et distribution eau, assainis	6,1	3,7	7,7	5,7	5,8	5,7	6,2
Construction	19,2	2,9	9,1	10,7	8,9	7,2	7,1
Tertiaire	7,0	2,3	4,4	7,0	6,1	8,9	7,4
Commerce, réparation auto et motocycles	6,5	3,1	2,9	8,0	5,2	5,0	10,9
Transports et entreposages	7,6	-2,6	9,5	7,2	7,8	62,0	6,2
Activités d'hébergement et de restauration	10,0	-1,3	6,2	6,3	6,7	6,8	7,1
Communications et information	6,2	6,9	7,0	7,2	7,3	7,3	7,3
Autres services marchands	4,8	2,8	3,0	4,0	4,1	4,2	4,4
Administrations publiques	11,8	1,3	8,0	10,1	9,6	7,0	6,9
Autres services non marchands	3,6	2,1	3,9	3,9	4,2	3,7	3,6
TOTAL DES VALEURS AJOUTEES	6,0	4,2	0,9	6,9	7,5	12,8	7,5
Impôts sur les produits	4,2	-6,8	8,0	9,2	7,1	14,0	11,6

Source : MP/MF/Comité technique chargé du cadrage macroéconomique et budgétaire.

**ANNEXE 2 : PRODUIT INTERIEUR BRUT, VENTILATION PAR SECTEUR
D'ACTIVITE**

Taux de croissance Indicateurs Offre-Demande	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taux de croissance du PIB Réel	5,9	3,6	1,3	7,0	7,5	12,8	7,7
taux de croissance du déflateur du PIB	0,6	0,3	3,3	2,2	2,2	2,1	2,0
PIB courant (en milliards de FCFA)	7610,4	7909,3	8272,0	9045,3	9942,7	11459,6	12597,4
Taux de croissance du PIB nominal	6,6	3,9	4,6	9,3	9,9	15,3	9,9
Taux de croissance							
Secteur primaire	3,4	7,7	-4,5	7,4	6,8	6,7	6,3
secteur secondaire	9,0	1,7	4,1	5,9	11,0	28,7	9,2
secteur tertiaire	7,0	2,3	4,4	7,0	6,1	8,9	7,4
Consommation finale	4,4	4,7	2,1	3,9	3,4	4,7	6,7
Privée	4,2	1,5	2,3	2,3	2,4	2,7	7,0
Publique	7,2	8,4	0,6	7,2	5,7	7,7	6,6
FBCF	11,2	2,7	3,6	29,3	8,3	14,6	7,9
Privée	11,4	-5,1	12,1	13,4	26,3	18,9	6,8
Publique	13,4	9,3	-13,0	54,1	-13,5	9,5	9,7
Balance des Biens et services	7,2	8,6	10,7	32,4	-8,1	-21,3	1,6
Exportations des biens et services	2,0	-7,6	1,8	50,7	21,4	18,8	16,3
Importations des biens et services	4,8	1,3	7,0	39,6	4,5	-1,5	10,3

Source : MP/MF/Comité technique chargé du cadrage macroéconomique et budgétaire.

**ANNEXE 3 : EVOLUTION DES CRITERES DE CONVERGENCE DE L'UEMOA
*DE 2022 A 2025.**

Critères de convergence de la zone UEMOA	Normes	2022	2023	2024	2025
Critères de premier (1er) rang:					
Ratio du solde budgétaire global avec dons (en % du PIB)	>=-3%	-7,40%	-4,50%	-3,00%	-2,80%
Taux d'inflation	<=3%	2,30%	2,30%	2,40%	2,60%
Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure / PIB	<=70%	51,20%	51,10%	47,30%	45,90%
Critères de premier (2ème) rang:					
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales	<=35%	31,30%	32,60%	30,90%	31,80%
Taux de pression fiscale (= Recettes fiscales / PIB nominal)	>=20%	11,80%	12,20%	12,70%	13,20%

Source : MP/MF/Comité technique chargé du cadrage macroéconomique et budgétaire.